



Convention Territoriale Globale

de services aux familles

Vivre et grandir
en Pays d'Uzès

Direction de la publication : CCPU

Conception et réalisation : Barcelona & Co

p. 4
Édito

p. 6
Élaboration
de la Convention
Territoriale Globale

p. 11
Éléments
de diagnostic

p. 11 Principales dynamiques

p. 20 La scolarisation, l'insertion et l'emploi

p. 23 La vie locale et les services aux usagers

p. 28 Petite enfance, enfance, jeunesse,
prévention, parentalité, famille

p. 35 Les autres acteurs et partenaires
locaux dans le champ du social

p. 38 Cadre de vie

p. 41
Axes
et orientations
2020-2025

p. 48
Mise en œuvre,
suivi et évaluation

p. 50
Annexes

p. 50 Annexe 1

p. 53 Annexe 2

p. 56
Glossaire

Édito

S'engager dans une démarche du type CTG peut être envisagé de deux manières : soit remplir ses obligations envers ses partenaires, soit en faire un levier pour l'action. C'est cette optique que nous avons choisi de privilégier, en concevant ce document comme un outil stratégique et opérationnel. Complément indispensable du projet de territoire élaboré en 2015, il en constitue sa déclinaison sociale, tant il couvre l'ensemble du champ social, et tant il trace les perspectives d'avenir.

La communauté prend sa part dans les politiques sociales et familiales, que ce soit la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse, l'emploi, la politique de la ville ou la culture. C'est désormais une de ses compétences fortes, et cette CTG aura permis de le mettre en évidence.

Avec la CAF et la MSA du Gard, mais aussi les partenaires, nous avons souhaité une CTG innovante, je les remercie pour leur implication. Le travail ne fait que commencer, il sera passionnant !

**Président de la Communauté de
communes Pays d'Uzès
Maire d'Uzès**



Parce qu'elle met en synergie les différents acteurs qui œuvrent dans les champs de la petite enfance-enfance-jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et du cadre de vie ou encore de l'accès aux droits, la CTG offre la possibilité de connaître et de valoriser les actions déjà conduites, de mieux appréhender les problématiques du territoire et ainsi d'impulser de nouveaux projets. C'est aussi l'occasion pour la Communauté de communes de faire valoir son action auprès de la population, qui trop souvent, n'a pas toute la connaissance des services qui sont à sa disposition.

Nous avons opté pour une élaboration en interne, préférant le sur-mesure au prêt-à-porter des bureaux d'études. Je remercie ici l'implication et la disponibilité des services communautaires, au premier rang desquels la direction petite enfance-enfance jeunesse qui a porté l'élaboration du projet sur près d'un an. Bâtir un tel projet, au service de la population, à partir d'une page blanche, nécessite de mobiliser des énergies, d'associer les partenaires dans une démarche participative, et enfin de décider. Décider de ce que nous projetons pour le territoire, et nous le souhaitons plus solidaire, plus égalitaire et plus respectueux de l'environnement.

**Vice-Président de la Communauté de
communes Pays d'Uzès
Maire de Fons-sur-Lussan**



Accompagner et développer les politiques publiques, faire bénéficier les décideurs de l'expertise et du diagnostic de la CAF, être force de proposition : voilà l'objectif de la CAF du Gard dans l'accompagnement à la mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale (CTG).

La CTG de la Communauté de communes Pays d'Uzès vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire du Pays d'Uzès.

C'est l'ensemble de l'offre de service territoriale soutenue par la CAF qui est mobilisé dans cette CTG : crèches, centres de loisirs, animation de la vie sociale, logements, actions menées pour les jeunes ou de soutien de la parentalité mais aussi accès aux droits.

C'est une démarche prospective qui a été engagée sur ce territoire et qui s'est traduite par l'élaboration d'un diagnostic partagé avec les partenaires qui ont défini les priorités de l'action publique et les moyens à mobiliser dans le cadre d'un plan d'actions adapté au territoire pour les 5 prochaines années.

En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, cette convention renforce les coopérations et contribue ainsi à

une plus grande efficacité et complémentarité des interventions et donc à l'amélioration de la qualité de l'offre de service pour les habitants et les familles.

Signée conjointement par la Communauté de communes Pays d'Uzès, la CAF et la MSA, cette convention poursuit 3 finalités (déclinées au travers de plus de 15 actions) :

- + Placer l'enfant, l'adolescent, la famille au cœur des politiques publiques ;
- + Faciliter l'accès aux droits et services de proximité pour tous les habitants du territoire ;
- + « Socialiser » les politiques publiques locales : culture, sports, loisirs et environnement.

Il s'agit de la 6^{ème} CTG conclue dans le Gard et sûrement l'une des plus ambitieuses. La Caf du Gard consacre d'ores et déjà plus de 26 millions d'euros par an (données 2018) aux habitants et aux partenaires du territoire du Pays d'Uzès (dont 24,5 millions d'euros au titre des prestations familiales et sociales et 1,6 million d'euros au titre de l'action sociale).

Bravo à tous les acteurs impliqués dans cette CTG qui, j'en suis persuadé, sera une réussite pour la population du Pays d'Uzès !

L'agriculture contribue fortement aux dynamiques du territoire de la Communauté de communes Pays d'Uzès.

La MSA y développe son guichet unique en assurant la protection sociale des ressortissants agricoles de la petite enfance au grand âge.

Favoriser le bien-vivre sur les territoires ruraux mais également en renforcer l'attractivité est le projet commun de cette CTG à laquelle la MSA s'associe.

Lutter contre les inégalités territoriales est plus que jamais d'actualité dans un contexte de creusement des inégalités sociales et économiques. L'accès à un ensemble de services de qualité, en est un axe fort et indispensable des politiques publiques.

Partager une vision commune du territoire, en décloisonnant et en rendant lisibles les différentes actions qui y sont conduites doit nous permettre d'unir nos forces dans ces objectifs.

C'est en s'appuyant sur son réseau local d'élus mais plus largement, sur ceux qui connaissent le mieux le territoire, c'est à dire ceux qui y vivent, que la MSA participera à cette ambition.

La MSA s'inscrit dans la démarche collective de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de communes Pays d'Uzès en y développant ses valeurs de solidarité, de démocratie et de responsabilité.

FRANÇOIS-XAVIER DEGOUL

Président du Conseil d'administration
de la CAF du Gard



CÉDRIC SAUR

Président de la MSA



Élaboration de la Convention Territoriale Globale

de services aux familles du Pays d'Uzès

LES DIFFÉRENTES PHASES DE SON ÉLABORATION



Visites de terrain,
collecte d'informations,
entretiens élus/partene-
naires/société civile

2018

DIAGNOSTIC ET STRATÉGIE



Réunions des partenaires,
ateliers, concertation

2019

SIGNATURE



Validation COPIL
et conseil communautaire

2020

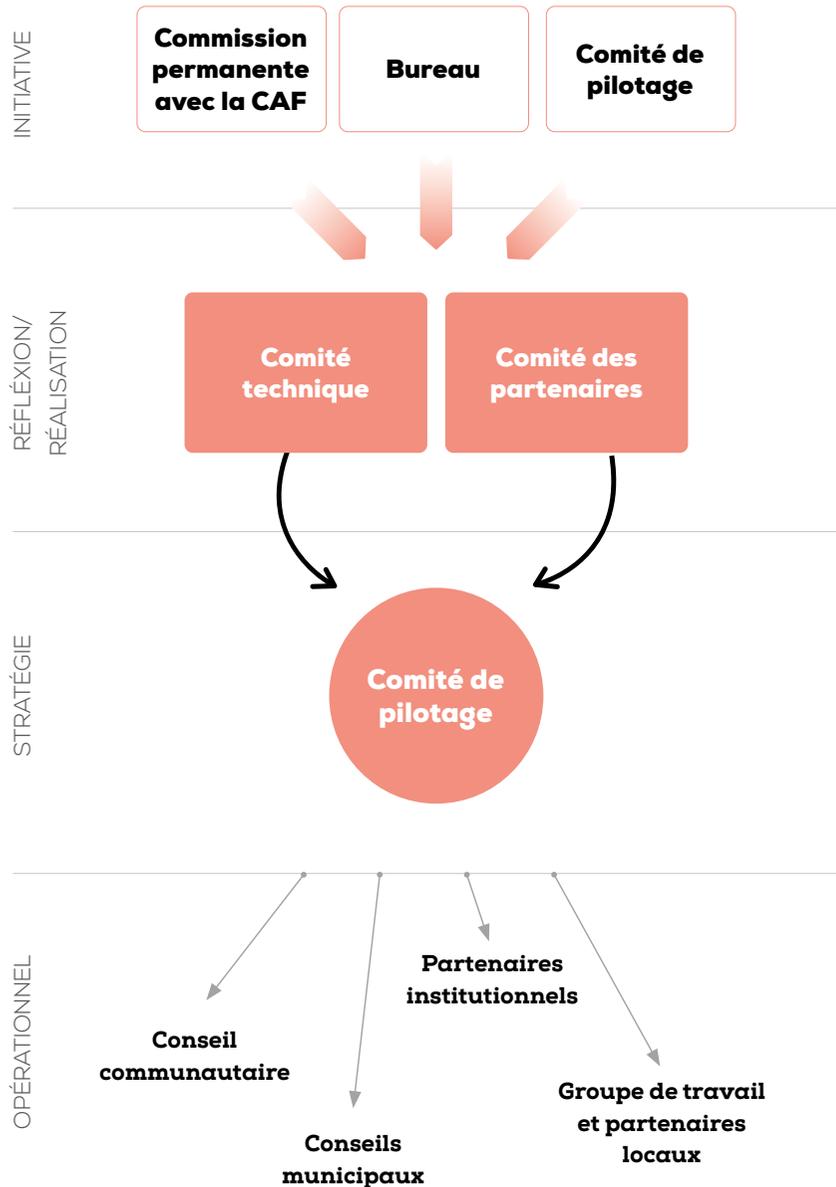
MISE EN OEUVRE



Évaluation
annuelle

2025

LES INSTANCES DE LA CTG



Une gouvernance partenariale structurée par des instances distinctes et complémentaires :

- + Suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation de la démarche

Fréquence

- + A toutes les grandes étapes de la convention

1. LE COMITÉ DE PILOTAGE

Composition

- + Représentants de la CAF et de la MSA (Présidents, directeurs)
- + Représentants de la CCPU (Président, élus et directeurs)

Rôle

- + Piloter, valider, suivre et évaluer la CTG

Fréquence

- + A toutes les grandes étapes de la convention

2. LE COMITÉ TECHNIQUE

Composition

- + Techniciens et cadres de la CAF, de la MSA et de la CCPU

Rôle

- + Aide et soutien technique à l'élaboration du diagnostic partagé
- + Organisation des comités de partenaires
- + Proposition du plan d'actions
- + Coordination, supervision et évaluation des actions

3. LE COMITÉ DES PARTENAIRES

Composition

- + Comité technique
- + Principaux acteurs éducatifs et sociaux du territoire

Rôle

- + Faire émerger et recueillir les besoins et les attentes
- + Échanger sur le plan d'actions
- + Mettre en œuvre la démarche

Fréquence

- + Durant la phase de réalisation du diagnostic dans le cadre de réunions plénières et groupes de travail
- + Durant la phase de mise en œuvre de la CTG dans le cadre des groupes de travail

Des enjeux identifiés pour le territoire et ses habitants



Adaptation des services aux besoins des familles et du territoire



Mutualisation, coordination des actions et développement des partenariats



Cohérence, équité, qualité des services au public

+ de **40** partenaires impliqués dans le diagnostic

6 comités des partenaires organisés

15 comités techniques

2 comités de pilotage

1 commission permanente 


2 bureaux

1 conseil communautaire 

Des entretiens menés auprès des maires des

32 COMMUNES

De la CTG au projet social de territoire...

3 axes stratégiques dégagés du diagnostic partagé pour un plan d'actions concret et réaliste sur les 5 années à venir :

AXE 1

Placer l'enfant, l'adolescent, la famille au cœur des politiques publiques locales

AXE 2

Faciliter l'accès aux droits et aux services de proximité pour tous les habitants du territoire

AXE 3

« Socialiser » les politiques publiques locales Culture Sports Loisirs et Environnement





Éléments de diagnostic

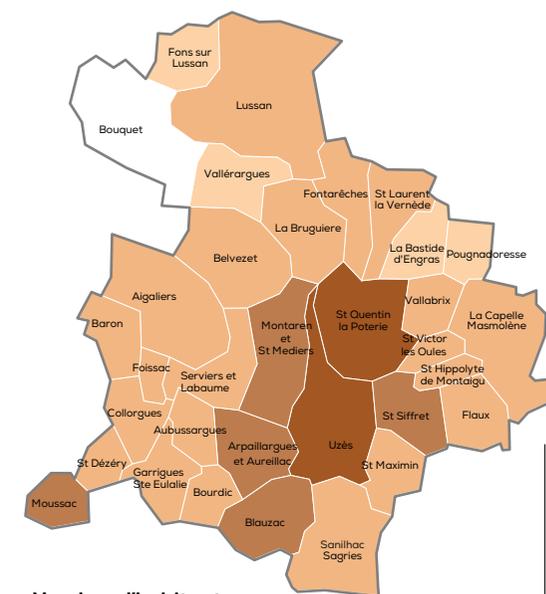
PRINCIPALES DYNAMIQUES

■ UN TERRITOIRE SEMI-RURAL, UN BASSIN DE VIE

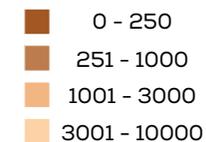
La Communauté de communes Pays d'Uzès compte 32 communes et 28 213 habitants. Au 1^{er} janvier 2020, elle intègre la commune de Bouquet au nord du territoire, ce qui porte sa superficie à 479km² et 28 386 habitants. Le territoire a une densité de population faible (63 habitants/km² contre 121 dans le Gard).

Bien que toutes ses communes soient multi polarisées, le territoire s'organise autour de la ville-centre d'Uzès qui propose des services, activités économiques, soins, formations, commerces spécialisés, vie culturelle et de loisirs. Elle se positionne avec les communes de la première couronne comme le moteur du dynamisme socio-économique de l'ensemble du territoire.

Les bassins de proximité de Lussan et de Moussac jouent le rôle de pôles relais au sein d'un espace rural de proximité.



Nombre d'habitants



■ UN CADRE DE VIE REMARQUABLE

Reconnu Grand Site Occitanie Nîmes-Pont du Gard-Uzès, la qualité du cadre de vie du territoire participe pleinement à son attractivité et à sa notoriété.

Deux unités paysagères se distinguent : la plaine de l'Uzège et les failles des garrigues et de Lussan au nord. Les coteaux constituent des espaces naturels charnières et sont remarquables pour le développement d'un patrimoine écologique et agricole.

Une grande partie du territoire est répertoriée et protégée au regard de son importante biodiversité. Trois zones se distinguent : le massif des gorges du Gardon, l'étang de la Capelle et Masmolène et le site de la fontaine d'Eure, le plateau de Lussan avec le secteur des Concluses.

■ LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

Des déplacements domicile/travail réduits

Les deux tiers des actifs travaillent sur la communauté de communes, dont 36% dans leur commune de résidence. Les migrations domicile/travail se dirigent vers Uzès et les communes de la première couronne. L'unité urbaine d'Uzès (Uzès, Arpaillargues et Aureilhac, Montaren et St Médières, St Maximin) étant un pôle d'emploi de l'espace rural au sens de l'INSEE (6 096 emplois salariés et non-salariés à Uzès en 2016). Les principaux lieux de travail des autres actifs restent dans le Gard.

Un réseau routier en étoile convergeant vers la ville-centre

Deux axes Est-Ouest structurent le territoire avec la RD 981 et la RD 6.

Le réseau routier en étoile converge sur la ville-centre avec les RD 979 et RD 982.

Le contournement routier d'Uzès déjà engagé est à poursuivre.

Peu d'axes structurants permettent les échanges de périphérie à périphérie.

Des problèmes de congestion (circulation et stationnement) se manifestent sur Uzès lors de la période estivale, avec l'afflux de touristes qui s'ajoute au flux automobile local.

Une aire de covoiturage de 35 places se situe à Garrigues Ste Eulalie.

Très peu d'aménagements cyclables relient les zones d'habitat aux équipements publics, commerciaux ou de loisirs.

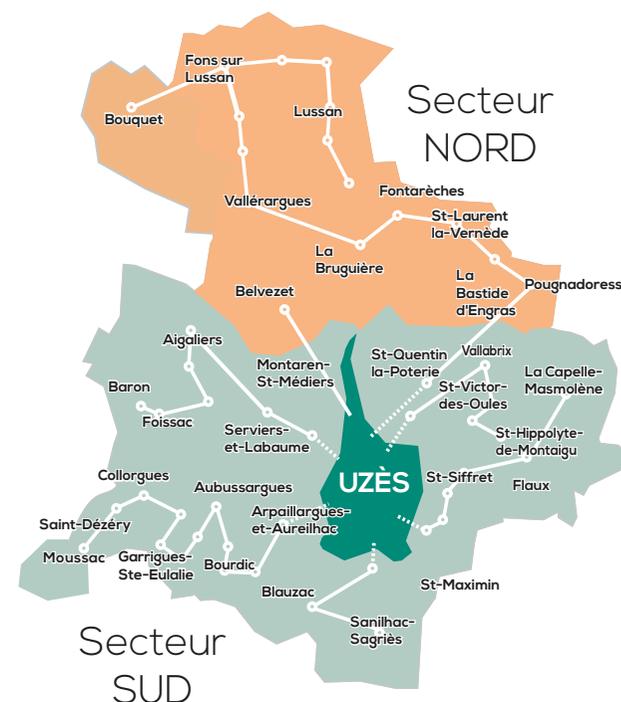
Outre le tour de ville d'Uzès partiel, la récente liaison inter-quartier intègre une piste cyclable séparée de la chaussée et dès l'année 2020, il sera possible de rejoindre Beaucaire à Uzès via le Pont du Gard pour l'essentiel par l'ancienne voie ferrée. Les derniers aménagements urbains et routiers dans les villages intègrent aussi les déplacements doux mais ils restent limités voire dangereux sur les axes de circulation majeurs.

Des transports en commun limités

Lio rayonne à des prix attractifs mais avec une fréquence limitée, correspondant à des horaires du rythme scolaire, ce qui génère des problèmes de mobilité pour les personnes isolées et dépendantes. La ligne 152 Nîmes-Uzès-St

Quentin-St Ambroix traverse le territoire du Sud au Nord et la ligne 111 Brignon-Uzès dessert les communes du Sud-Ouest. Les établissements scolaires sont desservis.

Carte des navettes gratuites vers les marchés



La communauté de communes assure gratuitement le transport des habitants vers les marchés locaux. Six circuits quadrillent le territoire au départ de Baron, La Capelle et Masmolène, Lussan, Sanilhac-Sagriès, Moussac et St Hippolyte de Montaigu selon deux secteurs : un secteur nord avec des navettes à destination d'Uzès et de St Quentin la Poterie (21 trajets à dates irrégulières) et un secteur sud avec des navettes tous les samedis à destination d'Uzès

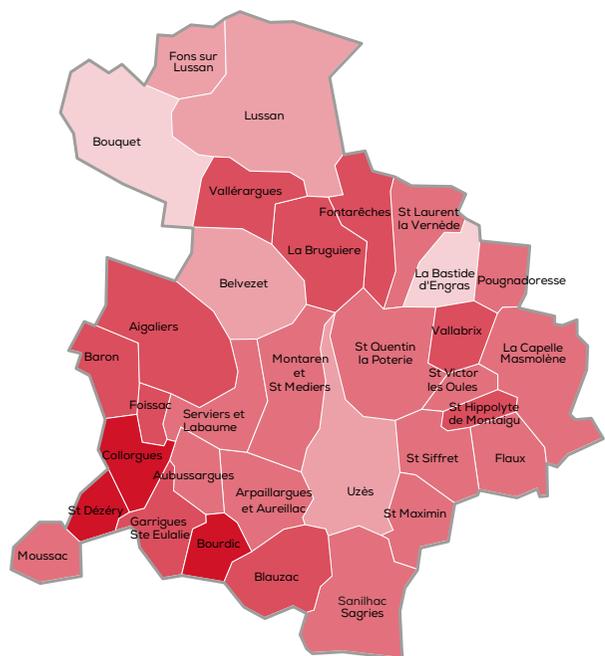
(52 trajets). 4 331 passagers ont utilisé le service des navettes en 2018.

À Uzès, il existe une navette communale samedi matin qui dessert l'ensemble des quartiers, dont le Quartier Prioritaire, vers le centre-ville et son marché.

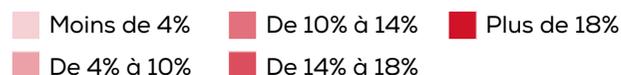
Il n'existe pas de transports à la demande sur le territoire.

■ DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

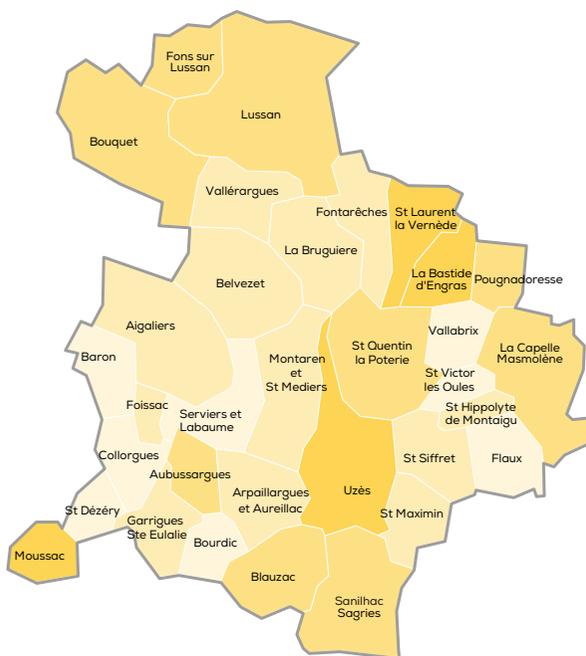
Une vision globale de la démographie du territoire communautaire : l'axe Nord – Sud plutôt âgé, l'Ouest plus jeune et familial.



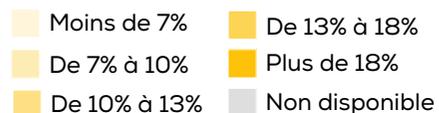
Part des 0-18ans au sein de la population



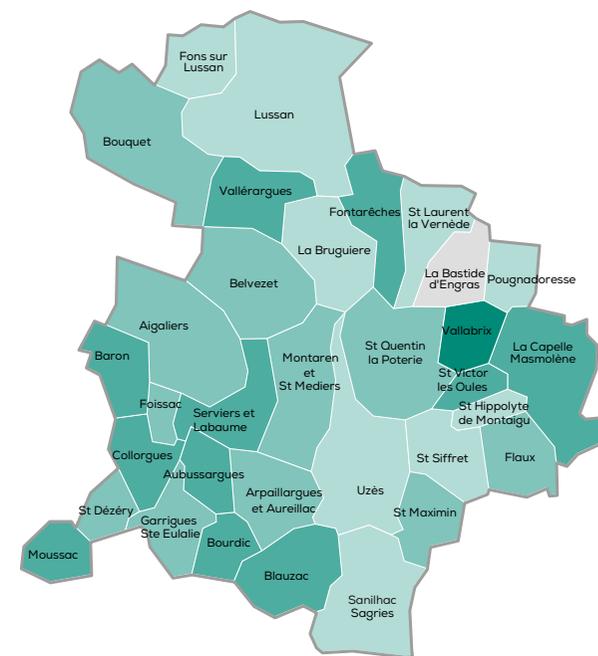
Source : INSEE RGP 2015



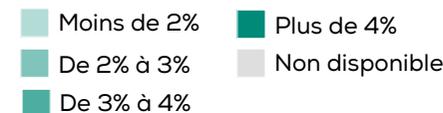
Part des 75 ans et plus au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015



Part des moins de 3 ans au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015

Une population qui ne croît plus

La croissance démographique s'est localisée dans les espaces périurbains qui enregistrent une croissance de 10% entre 2010-2015 alors qu'Uzès perd des habitants (-5%). Depuis le milieu des années 2010, la population est stable, le solde naturel étant même négatif.

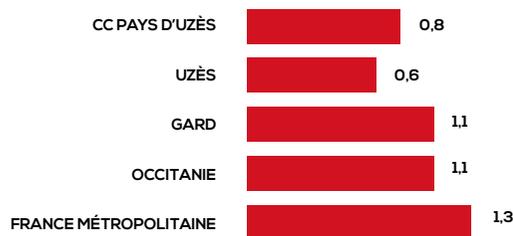
En 2016, la CCPU comptait **14 666 femmes pour 13 547 hommes**.

Un territoire vieillissant

Le vieillissement de la population est prononcé sur la CCPU (34% de plus de 60 ans contre 25% en France) à l'exception de l'Ouest Uzège qui accueille un grand nombre de familles, du fait de la présence de l'axe Alès-Nîmes.

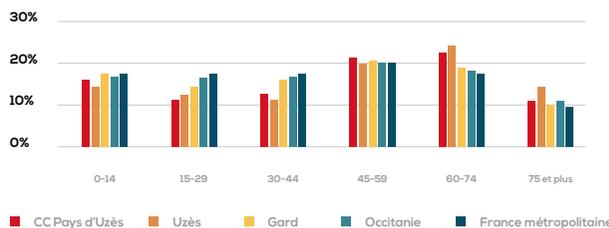
L'indice de jeunesse est bas avec 0,8 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans en 2016, sur l'intercommunalité.

INDICE DE JEUNESSE



Source : INSEE 2016

DÉTAIL DE LA POPULATION PAR CLASSES D'ÂGE



En 2016, les 0-14 ans représentaient 16% de la population de l'EPCI, contre 18% pour la France métropolitaine.

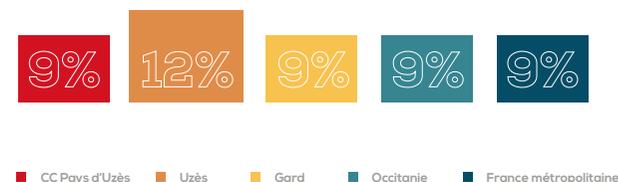
Un risque important de fragilité et d'isolement des personnes âgées

Entre 2010 et 2015, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a augmenté de 29%, contre 14% en France métropolitaine. C'est un aspect important à prendre en compte dans les politiques publiques locales par le risque élevé de rupture sociale, d'isolement, d'accès aux droits, aux soins ou encore d'adaptation de l'habitat. Les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou veufs (14% sur la CCPU et 18% sur Uzès des retraités du régime général) ne sont pas moins nombreux que sur le Gard (16,9%) ; les séniors exonérés de la CSG en raison de leurs revenus (sur la CCPU 26% des retraités du régime général, sur Uzès : 31%) sont aussi nombreux qu'au niveau gardois ou de l'Occitanie et significativement supérieurs à la France métropolitaine (23%).

Une part de population immigrée égale à la moyenne nationale

La part de la population immigrée (population française ou non née à l'étranger) est de 9% comme la moyenne nationale, seule Uzès se démarque avec 12% d'immigrés. Se pose donc les questions habituelles de freins à l'accessibilité aux droits quant aux barrières linguistiques et culturelles, surtout pour les plus âgés.

POPULATION IMMIGRÉE

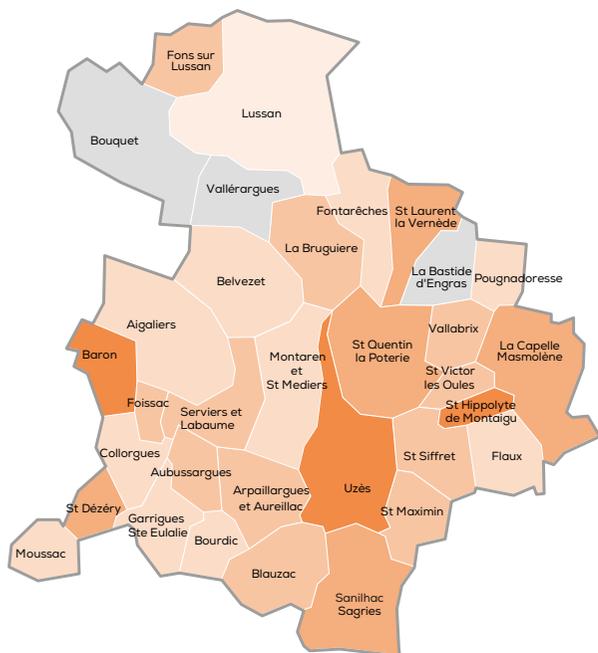


Population immigrée Source : INSEE 2016

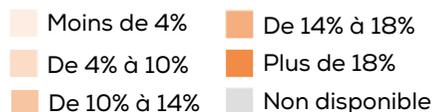
Une composition familiale éclatée et une augmentation de la monoparentalité

À l'image nationale, le territoire abrite plus de familles monoparentales, moins de familles nombreuses et une population vieillissante.

Les couples avec enfants représentent 37% de l'ensemble des ménages et les familles monoparentales 14%. Ces dernières connaissent une augmentation de 10% entre 2010 et 2015.



Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles



Source : INSEE RGP 2015

Sur les 50% des familles avec enfants, 27,5% sont monoparentales, 80% d'entre elles sont des femmes seules avec enfant.

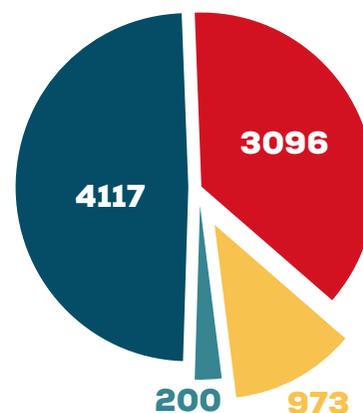
La monoparentalité est un facteur de risque et de rupture sociale. La santé des membres des familles monoparentales peut être fragilisée par divers facteurs dominants dans ce type de structure familiale :

- + la situation financière des familles monoparentales est très souvent précaire ;
- + l'accumulation des rôles sociaux par des parents uniques crée une tension physique et psychologique qui peut aussi se répercuter sur les enfants ;
- + la vie sociale et affective des membres des familles monoparentales est déséquilibrée par la douleur de la séparation, du divorce ou du veuvage.

De plus, le réseau de soutien des parents uniques se restreint souvent après la rupture du couple.

Les familles monoparentales représentent un enjeu de taille pour la politique sociale d'autant que le territoire communautaire n'offre à ce jour aucun service de médiation et d'accompagnement spécifique.

LES FAMILLES PAR TYPE

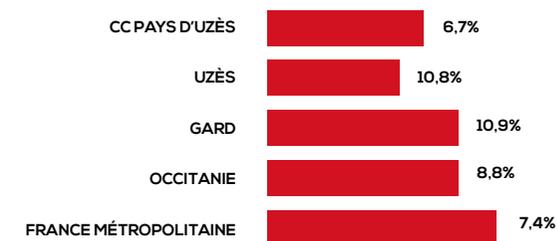


■ REVENUS ET PRÉCARITÉ : D'IMPORTANTES INÉGALITÉS

Une population fragile, notamment sur la ville-centre

Les bénéficiaires de la CMU complémentaire : un pourcentage élevé sur la ville-centre

BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C



En 2018, les bénéficiaires de la CMU représentaient 6,7% des assurés du régime général, un pourcentage moins élevé que dans le Gard (10,9%), la région (8,8%) et la France (7,4%) mais tout de même à 10,8% sur la ville-centre.

Les bénéficiaires de l'ACS : 3,5% de la population en bénéficie, un nombre inférieur à la moyenne départementale (4,4%) et régionale (3,7%) mais nettement supérieur à toutes les moyennes, sur la ville d'Uzès (6,3%). L'aide pour une complémentaire santé (ACS) est une aide financière pour payer une complémentaire santé (mutuelle). Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. L'ACS ouvre droit à d'autres avantages (tiers-payant par exemple).

Une fois attribuée, l'ACS est accordée pour un an. Au 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS deviennent la Complémentaire Santé Solidaire.

Un nombre de foyers allocataires CAF au RSA (6,6%) inférieur au Gard (9%) mais supérieur à celui de la France (5,8%)



4 755 allocataires CAF soit 16,8% de la population de l'EPCI.

2380 bénéficiaires de la MSA de la population de l'EPCI soit 8,4% pour 6,9% dans le Gard.

Une augmentation constante des foyers dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales de la CAF : + 203 foyers CAF entre 2010 et 2017 (742 en 2017). 109 bénéficiaires MSA d'une allocation précarité AAH et RSA confondus.

Des revenus contrastés :

Les **revenus fiscaux** déclarés par ménage sont supérieurs à ceux constatés au niveau départemental mais inférieurs à ceux de la France.

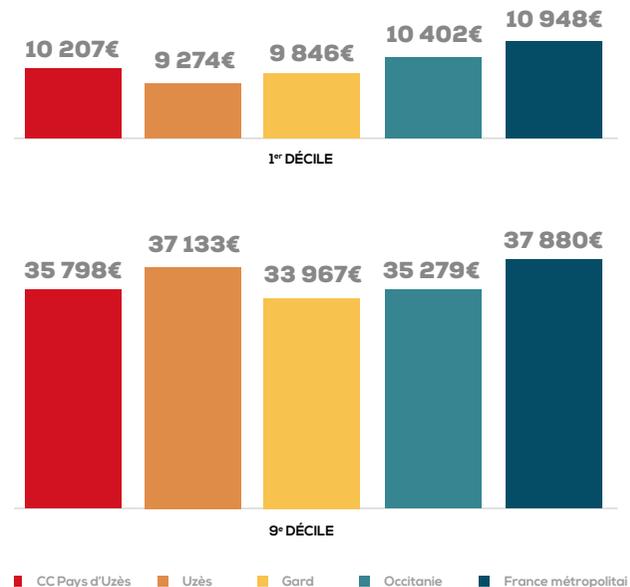
Le revenu moyen (24 471€) et la part des foyers fiscaux imposés (39%) permettent de disposer d'une première vision de la richesse des ménages du territoire.

70% des bénéficiaires des logements sociaux ont des revenus inférieurs à 20 K€.

Le rapport interdécile qui indique les niveaux d'inégalité entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres en 2016, s'établit à 3,5 (et même 4,0 sur Uzès) conformément aux niveaux départemental, régional et national. Son premier décile en 2016 est à 10 207 euros, le neuvième à 35 798 euros.

Pour résumer, les plus pauvres sont aussi pauvres qu'ailleurs, et les plus riches, globalement plus riches qu'au niveau départemental et régional et moins qu'au niveau national, sauf à Uzès qui approche la moyenne nationale.

LE REVENU AU 1^{er} ET AU 9^e DÉCILE



Le phénomène des travailleurs pauvres

En 2017, 1 938 foyers allocataires avaient des revenus inférieurs au seuil de bas revenus défini par la CAF, soit une augmentation de 100 foyers en 5 ans. Par ailleurs, 27% des allocataires de la CAF ont bénéficié de la prime d'activité contre 23% au niveau national.

Un quartier prioritaire sur la ville-centre

Le contrat Quartier Prioritaire de la Ville d'Uzès 2015-2020 qui couvre les secteurs de Mayac, St Génies, Les Amandiers, pour une population de 1301 habitants soit 15,1% de la population uzétienne, est prolongé jusqu'en 2022. A noter que le quartier des Mûriers remplit la condition d'éligibilité liée au revenu mais pas celle du seuil de population de 1000 habitants.



■ DES INÉGALITÉS HOMMES / FEMMES COMME PARTOUT AILLEURS...

Données INSEE 2016

Les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes : 31% contre 27% des hommes sur le territoire et que sur le plan national (30%).

Elles gagnent moins : 11,71€ de l'heure contre 14,44€ pour les hommes, 13,01€ pour les femmes pour 15,72€ pour les hommes au niveau national.

Elles travaillent plus à temps partiel : 36% contre 11% des hommes sur la CCPU, un chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 28%.

Les femmes de la CSP « employés » de l'EPCI représentent 2 727 individus contre 855 pour les hommes. Ces données sont à mettre en relation avec les temps partiels car la catégorie des « employés » est la plus concernée par cette quotité de temps de travail.

■ LE LOGEMENT

Les chiffres clés

18 191 logements sur le territoire

19% des résidences secondaires

67% de propriétaires

Le taux de résidences principales est inférieur à la moyenne départementale : 71,4% pour 78,05% sur le Gard.

Le taux de résidences secondaires est de 19% contre 13% pour le Gard et 10% au niveau national, ce qui tend à raréfier l'offre locative à l'année.

La part de propriétaires est nettement plus importante sur le territoire (67%) qu'au niveau départemental, régional et national (59%).

Depuis le début des années 2010, une diminution sensible des constructions neuves a été constatée. Le nombre de permis de construire enregistrés est passé de 338 en 2010 à 218 en 2018. (Base Sit@Del2.)

¼ des logements occupés ont été achevés

avant 1946 (Adil30). Ceci implique une vigilance particulière sur le potentiel de dégradation des logements où le niveau de revenus des propriétaires occupants, souvent âgés, rend difficile les investissements indispensables à l'entretien de ce parc.

Une présence de logements vacants (9,37%) équivalente à la moyenne départementale qui est à 9,68%. Ce taux peut être mis en relation avec le volet touristique du territoire et la question de la location saisonnière de particuliers à particuliers type "Airbnb".

Un fort taux de logements individuels : 78% de maisons individuelles contre 65% dans le Gard.

Un territoire bien pourvu en résidences seniors : 3 résidences à Uzès (une 4^{ème} est en commercialisation) et 1 à St Quentin. En raison de leurs caractères onéreux, certaines d'entre elles s'adressent à une population aisée. À ce jour, pas de « Maison de partage » sur le territoire.

La taille des logements est en inadéquation partielle avec les besoins de la population

En 2016, 42% des logements comportent 5 pièces ou plus contre 35% pour la France métropolitaine. La diminution de la taille des ménages ne s'accompagne pas d'une diminution de la surface des logements existants et disponibles. Une pénurie en logement type studio, T1 et T2 est constatée.

Un marché immobilier qui favorise la sélectivité

Prix au m ² 2016-2018	Uzès	CCPU	France
Maison	2800€/m ²	2160€/m ²	2390€/m ²
Appartement	2390€/m ²	2296€/m ²	2487€/m ²

Le marché confronte une population faiblement active à fort pouvoir d'achat à une population active aux revenus moyens qui connaît de plus en plus de difficultés à s'installer sur le territoire.

Une offre locative sélective et insuffisante

29% d'offre locative sur le territoire contre 38% dans le Gard. Une offre essentiellement issue du privé, insuffisante notamment sur la ville-centre, et onéreuse : le prix au m² est plutôt élevé sur la CCPU 10 à 12€/m² (Gard 10€/m² et France 13€/m²).

Des locataires à bas revenus

52% des locataires ont des revenus inférieurs à 20k€ ce qui vient confirmer le rôle social non négligeable que joue le parc privé locatif sur le territoire, sous-équipé en logement social.

Parmi eux, 348 sont bénéficiaires d'allocations logement MSA et 1653 bénéficiaires d'allocations logement CAF.

Encore peu de logements sociaux sur le territoire et concentrés sur la ville-centre

En 2019, le territoire comptabilise 793 logements sociaux soit 6,1% contre 13,4% en moyenne sur le département (Source écolo 2017- Rapport ADIL 2019).

Une situation de tension sur le logement...

L'intensité du besoin au regard de la demande potentielle en logement, la sélectivité du marché privé et les difficultés d'accès au logement social sont particulièrement forts sur Uzès et sa première couronne qui connaissent une tension locative sociale relativement élevée.

... et plus spécifiquement sur le logement social de petite taille

Ce constat est à rapprocher de la baisse constante, de la taille des ménages demandeurs, dont une partie croissante est composée d'une seule personne. L'indicateur « demandes sur attributions » permettant de mesurer l'intensité de la demande en logement social est de 3,2 en 2017 sur l'ensemble de l'EPCI (soit 312 demandes pour 97 attributions) contre 4,5 pour le département. La tension est cependant forte sur les T1 et T2 : sur les 30 demandes de T1 réalisées en 2017, aucune attribution réalisée ; sur les T2 l'indicateur est de 5,2.

Relativement peu de logements précaires et vétustes sur le territoire... du moins en apparence

Le territoire communautaire comprend entre 5 et 10% résidences principales potentiellement

indignes dans le parc privé contre 13% dans le Gard, 5% à l'échelle nationale.

De 2011 à 2018, 50 signalements de non décence des logements ont été faits sur Uzès soit 47% de la totalité de ceux de l'intercommunalité.

Le manque d'informations quant aux droits et devoirs des usagers et bailleurs pourrait être à relier au faible nombre de logements précaires recensés.

Une commission CAF actrice à l'échelle du département

La CAF du Gard pilote et anime la Commission Partenariale pour le Logement Décent (CPLD) et réalise, à ce titre, des diagnostics de décence des logements. Elle propose également une offre de services d'accompagnement social par les travailleurs sociaux pour les familles dont le logement a fait l'objet d'un diagnostic décence. Au-delà de ces missions, la CAF participe à la lutte contre l'habitat indigne et coordonne les actions avec la CPLD.

La CAF du Gard assure également la gestion et le traitement des impayés de loyer AL et APL et propose aux familles une offre de services d'accompagnement social par les travailleurs sociaux.

Pour l'année 2018, 55 ménages étaient en situation d'impayés de loyer pour la CAF.

Le nombre d'impayés apparaît relativement faible sur le territoire de la CCPU compte tenu des montants des loyers assez élevés. Les données pour la CCPU restent néanmoins partielles, en l'absence de diagnostic de la CPLD missionnée par les territoires.

Une offre quasi inexistante, ponctuelle et fragile en hébergement d'urgence

L'hébergement d'urgence est géré par l'association « Accueil d'urgence en Uzège ». La capacité est de 6 personnes. L'association fonctionne l'hiver et ponctuellement le reste de l'année (pas juillet ni août).

Son fonctionnement reposant sur du bénévolat, le dispositif d'hébergement d'urgence reste néanmoins très incertain.

L'absence d'aire de gens du voyage sur le territoire

La commune d'Uzès dispose de plus de 5000 habitants. Suite au transfert de compétence obligatoire à la communauté de communes, celle-ci doit se conformer au schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2019/2024 qui prescrit la création de 14 places de stationnement.





LA SCOLARISATION, L'INSERTION ET L'EMPLOI

■ LA SCOLARISATION

Une offre étoffée de scolarité sur le territoire de la maternelle jusqu'au bac

- + 11 écoles communales
- + 7 regroupements pédagogiques
- + 4 collèges et 2 lycées centralisés à Uzès :

Collèges Trintignant et Lou Redounet.

Collège privé St Firmin, Institut Jean-Paul II.

Lycée Gide : enseignement général et technologique

Lycée Guynemer labellisé « lycée des Métiers d'Art » : enseignement professionnel (troisième prépa métier, CAP, bac professionnel, brevet des métiers d'art).

- + 1 Maison Familiale et Rurale à Uzès de la 4^{ème} au BTS Agricole

Le Conseil Régional finance la restructuration des lycées Gide et Guynemer, qui consiste en la réalisation d'un internat pour 230 élèves, d'un réfectoire, d'une cafétéria, d'une cuisine et d'une salle de sport.

- + Le périscolaire n'est pas une compétence intercommunale. Elle reste du ressort des communes.

Les déplacements scolaires commencent au secondaire

Jusqu'à la fin du primaire les enfants sont

scolarisés sur leur commune d'habitation ou sur une commune de rassemblement scolaire. Tous convergent vers Uzès de la 6^{ème} à la terminale dynamisant la ville-centre dans la journée. De ce fait, et en période scolaire, un réseau dense en étoile de transports en commun dessert le territoire. À contrario, pendant les vacances scolaires et les fins de semaine, la mobilité des jeunes est réduite alors que les activités sont majoritairement concentrées sur la ville-centre.

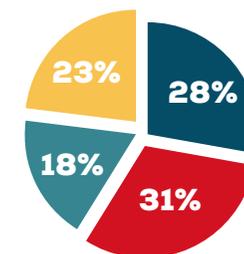
3000 collégiens et lycéens

■ LA FORMATION

Des tendances conformes aux standards nationaux

NIVEAU DE FORMATION

- Sans diplôme
- CAP-BEP
- Bac
- Enseignement supérieur



- + 28% des non scolarisés de 15 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur. Entre 2010 et 2015, leur nombre a augmenté de 13%.
- + 46% ont a minima le bac (41% au niveau départemental).
- + La part de la population sans diplôme (31%) présente parfois des difficultés sociales. En 5 ans, elle a diminué de 6%.

■ L'INSERTION

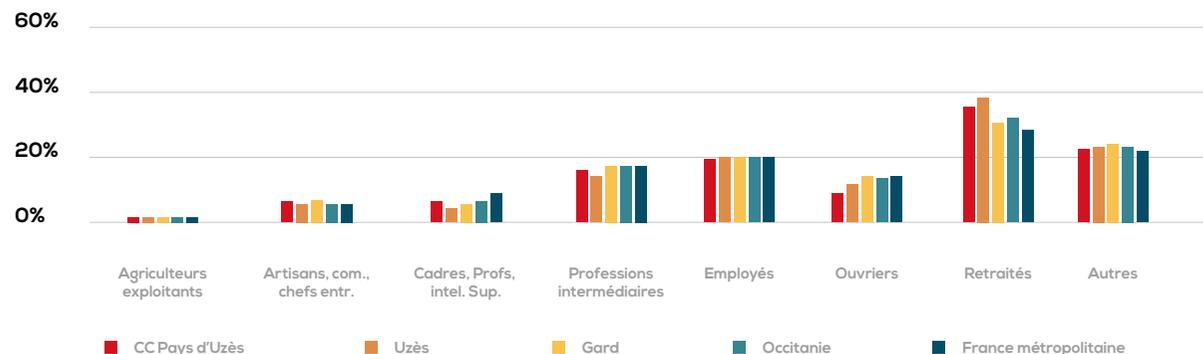
L'Espace Entreprise Emploi intercommunal (3E) : une plateforme de l'emploi, interface entre l'offre et la demande

L'Espace Entreprise Emploi accompagne les demandeurs d'emploi du Pays d'Uzès, outil de territoire, animé depuis 2016 par la Mission Locale Jeunes (MLJ) Gard Rhodanien Uzège, Il est depuis le 1er mai 2019 géré directement par la communauté de communes Pays d'Uzès. Les salariés de la MLJ affectés à l'opération ont intégré les effectifs de la CCPU à cette même date. L'action « Horizon Entreprise » financée par le fonds social européen est maintenue pour le suivi de 80 participants dans le cadre d'une action d'accompagnement socio-professionnelle de recherche d'emploi et de construction de projets. Les élus ont fait le choix de maintenir l'offre de service dédié à l'emploi, de maintenir l'accueil des entreprises, celui des partenaires (MLJ, Initiative Gard, Léo Lagrange), tout en accueillant les équipes de la CAF et de la CPAM. La CPAM ayant vendu ses locaux y hébergeant la CAF, il était essentiel de pouvoir conserver sur le territoire ces services largement fréquentés. L'Espace Entreprise Emploi Pays d'Uzès est ouvert au public du lundi au jeudi.

L'association AIRELLE à Uzès est une structure d'insertion par l'activité économique à destination des demandeurs d'emploi de longue durée, aux bénéficiaires des minimas sociaux, aux handicapés, aux habitants du quartier prioritaire.

Seulement 2 chantiers d'insertion, l'un à St-Quentin-la-Poterie géré par le Centre Social et l'autre par le Syndicat Mixte des gorges du Gardon

LES 15 ANS OU PLUS PAR CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE



En 2016, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 7% pour la CC Pays d'Uzès, alors que ce chiffre était de 8% pour l'Occitanie.

pour aider les personnes à trouver un emploi pérenne ou une formation qualifiante. Pour ses marchés publics de travaux les plus importants comme l'Ombrière, la CCPU retient la clause d'insertion sociale afin de réserver des heures de travail aux personnes en voie de réinsertion.

■ L'EMPLOI

41% des habitants sont actifs, soit 11 873 personnes. Beaucoup sont employés et de professions intermédiaires. La part importante des actifs en CDI ou dans la fonction publique (85%) témoigne de la stabilité de l'emploi.

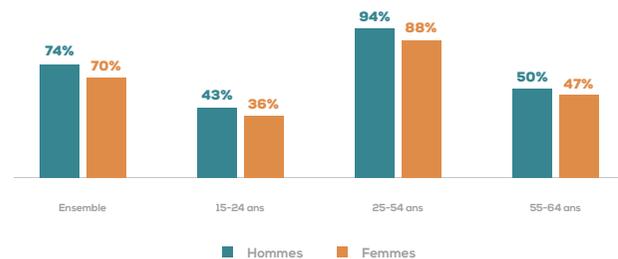
Un nombre de demandeurs d'emplois en baisse sur le territoire : selon les données Pôle Emploi de fin juin 2019, le territoire comptabilise 2364 demandeurs d'emploi (catégorie ABC) pour 2559 en fin

décembre 2017 (-7%). Des comparaisons géographiques peuvent être établies à partir du taux de chômage de l'INSEE issu des données du recensement de 2016, la communauté de communes ressort à 16%, 18% le Gard, tandis que la France Métropolitaine est à 14%. 47% des demandeurs d'emplois sont employés qualifiés, 11% des demandeurs d'emploi le sont dans le domaine de l'hôtellerie-restauration-tourisme loisirs et animation, 15% dans le commerce la vente et la grande distribution et 20% dans le domaine des services à la personne et collectivité. Du côté des employeurs, les 588 offres d'emplois recensées entre juin 2018 juin 2019 (-7% sur la période) concernent pour 23% le domaine du service à la personne et à la collectivité, et 25% dans l'hôtellerie-restauration-tourisme-animation, 15% dans le domaine du commerce-vente-et grande distribution.

Les femmes sont plus touchées par les emplois précaires :

en plus d'un taux d'activité moindre, le travail à temps partiel des femmes est supérieur à celui des hommes (36% contre 11%). Ce taux est également supérieur à celui du Gard, de l'Occitanie et de la France métropolitaine.

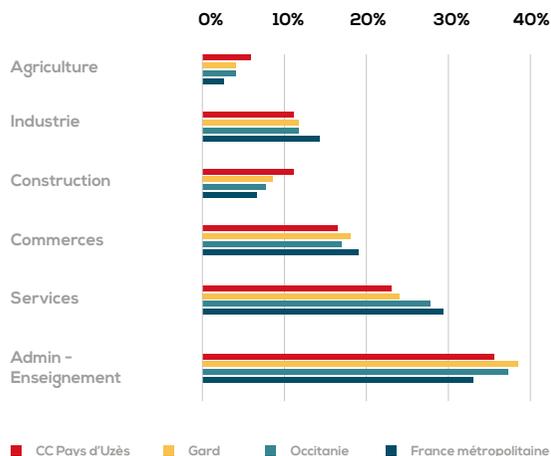
LES EMPLOIS PRÉCAIRES



En 2016, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 47%, contre 50% pour les hommes du même âge de l'EPCI.

La structure socio-professionnelle traduit une économie présente

LES EMPLOIS PRÉSENTS DANS LE TERRITOIRE PAR TYPE, EN 2015

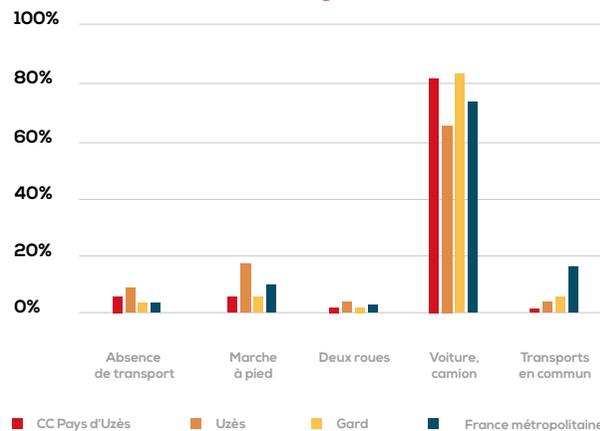


Portée par la croissance démographique et l'attractivité touristique, l'économie présente s'est développée afin de satisfaire les besoins des résidents et des touristes.

Entre 2010 et 2015, le taux d'évolution des employés (11%) était le plus fort, suivi par les professions intermédiaires (5%) et les artisans, commerçants, chefs d'entreprises (4%). La part des retraités reste prépondérante et continue de grandir (+14%).

En 2015, 34% des emplois présents sur le territoire étaient de la catégorie administration publique ou enseignement, typique d'une économie résidentielle. Les services représentent le deuxième secteur d'activité avec l'hébergement et la restauration, qui affirme la vocation présente de l'économie. Le commerce arrive juste après. Le tissu économique est composé de très petites entreprises : 91% ont moins de 10 salariés.

Les deux tiers des habitants travaillent dans la communauté de communes, principalement sur Uzès et les communes de la première couronne



Moyen de transport des actifs occupés Source INSEE 2016

36% des actifs travaillent dans leur commune de résidence. Le moyen de transport principal est la voiture (81%) notamment dû à la faiblesse de transports en commun.

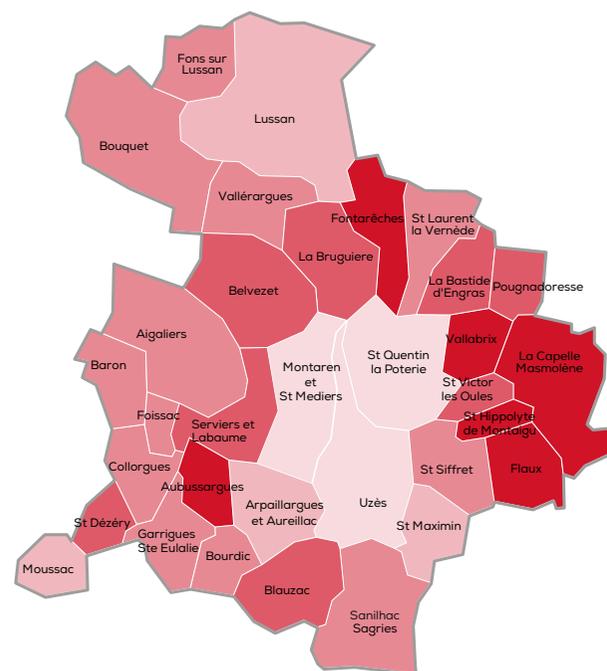
Un territoire classé en ZRR, une incitation au recrutement

Initialement, seul le territoire du Grand Lussan était concerné par la couverture en zone de revitalisation rurale (ZRR). Depuis 2017, l'ensemble du territoire est désormais inclus dans le dispositif.

L'implantation en ZRR permet aux entreprises de bénéficier de certains avantages fiscaux et sociaux, afin de dynamiser un territoire en soutenant les initiatives de créateurs ou repreneurs d'entreprises de la zone et à inciter des porteurs de projets à s'y implanter.

LA VIE LOCALE ET LES SERVICES AUX USAGERS

■ LES COMMERCES DE PROXIMITÉ



Nombre de commerces de proximité par commune



Parmi : boulangerie, poissonnerie, boucherie, alimentation, presse, pharmacie, restaurant, poste, banque, station service

Source : Base permanente des équipements, INSEE 2017

Le taux d'équipements en commerces de proximité est satisfaisant et assure une facilité d'accès aux services du quotidien pour les habitants de la ville-centre et de la première couronne, ainsi que pour les villages jouant le rôle de pôle relais comme Lussan ou Moussac.

13 communes n'ont pas ou très peu de commerces.

■ L'OFFRE DE SANTÉ

Un nombre important de personnes en Affection Longue Durée (ALD)

En 2017, 24,5% des assurés du Régime général de la Sécurité sociale étaient en affection de longue durée, ce qui est supérieur de 7,8 points par rapport à la région.

Un nombre important d'assurés du Régime général sans médecin traitant :

6% sur la CCPU, 7% sur la ville-centre contre 4% au niveau départemental et régional et 3% au niveau national.

Santé et handicap

Sur le territoire communautaire, il existe une légère augmentation des bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé ou de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (enfant de 0 à 20 ans) depuis 2012 (310 à 371 pour l'AAH, 26 à 37 pour l'AEEH). Ce constat pourrait être lié au vieillissement de la population ou à un meilleur repérage des personnes.

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés ou sont en cours sur l'ensemble des bâtiments intercommunaux recevant du public, il en est de même pour les bâtiments et aménagements communaux.

Des professionnels de la santé et un bon niveau d'équipements sur Uzès et sa première couronne, une carence en spécialistes

L'offre de santé est concentrée sur Uzès et sur sa première couronne au détriment du secteur de Lussan qui est en difficulté. Si le nombre de médecins généralistes est correct, celui des spécialistes est nettement inférieur à la moyenne nationale avec seulement 2,1 médecins spécialistes pour 10 000 habitants contre 6,8 à l'échelle nationale.

Avec un tiers des médecins et dentistes qui a plus de 55 ans, la question de la relève et du risque de désert médical se pose tout de même avec des départs à la retraite non remplacés. À cela s'ajoute une problématique récente sur les gardes médicales de nuit et les urgences dont ne dispose pas le territoire, obligeant les habitants à rejoindre les hôpitaux ou cliniques de Bagnols-sur-Cèze, Nîmes ou Alès.

Un nombre conséquent d'équipements médicaux et para-médicaux

- + 2 structures hospitalières implantées sur Uzès, à rayonnement hors frontières communautaires :
 - ✦ un hôpital psychiatrique adulte et enfant comprenant 1 CMPEA

- ✦ un hôpital local à orientation gériatrique
- + 4 EHPAD (2 à Uzès, 1 à St Quentin, 1 à Moussac), 1 Service Soins Infirmiers à Domicile
- + 7 pharmacies à Uzès, Arpaillargues, Montaren et St Quentin
- + 1 centre médico-social (CMS) à Uzès comprenant les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI), le centre de planification et d'éducation familiale
- + 1 laboratoire d'analyses médicales à Uzès
- + 1 Centre d'Incendie et de Secours à Uzès
- + 1 cabinet de radiologie et 2 cabinets d'échographie à Uzès
- + 1 maison médicale à Lussan
- + 1 institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) à Sanilhac-Sagriès
- + La maison Pierre-Borrelly à Fons sur Lussan qui accueille depuis 2007 des adolescents autistes âgés de 12 à 20 ans

Une population fragile sur le territoire pour laquelle l'accès à la santé peut être complexe

La question de l'accès aux soins est renforcée sur le territoire par les difficultés de mobilité des patients en situation de fragilité socio-économique, vieillesse, dépendance, parent isolé. À ces motifs s'ajoutent le manque de déplacements des médecins à domicile, l'absence de garde médicale en soirée et les week-ends ou encore celle des bons de transports.

■ UN TERRITOIRE RICHE EN ASSOCIATIONS

1 744 associations du territoire
enregistrées au Répertoire National
des associations au 1er/02/2019

La vitalité de l'Uzège repose notamment sur la dynamique associative avec 6,2 associations pour 100 habitants, contre 4,2 en France.

De nombreuses associations solidaires et caritatives agissent sur le volet social.

■ L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE ET LA COUVERTURE INTERNET : DES DISPARITÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Aujourd'hui l'utilisation et la connaissance des outils numériques sont incontournables pour assurer la quasi-totalité des démarches administratives à toutes les étapes de la vie. Agir sur l'accès au numérique pour tous, c'est lutter contre le risque de fracture numérique et sur celui de l'isolement social.

Des points d'accès WIFI dans les mairies disponibles gratuitement



Aigaliers, Arpaillargues et Aureillac, Belvezet, Blauzac, Collorgues, Flaux, La Bastide d'Engras, La Bruguière, La Capelle et Masmolène, Lussan, St Dézéry, St Hippolyte de Montaigu, St Siffret, Serviers-Labaume, Uzès et au Café Citoyen, Vallérargues.

Une couverture internet inégale sur le territoire

ZÉRO couverture **FIBRE**

A ce jour le territoire n'est pas raccordé à la fibre (FttH), seulement à l'ADSL et encore de manière inégale, si bien que des zones blanches existent encore et apparaissent comme des obstacles au développement d'un territoire résidentielisé.

Avec le projet WIGARD, le très haut débit couvrira l'ensemble du département d'ici 2022. La commune d'Uzès devrait l'être en 2020.

Les points d'accès numériques présents sur le territoire

26 points d'accès numériques :

+ Des lieux animés par des médiateurs numériques (professionnels ayant suivis des formations spécifiques) équipés d'ordinateurs, avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures.

- + Les habitants de Belvezet, Garrigues Ste Eulalie, Montaren, St Quentin la Poterie, Sanilhac-Sagriès et Uzès bénéficient de l'accès au numérique grâce aux postes installés dans les bibliothèques municipales intégrées au réseau des bibliothèques et dans les médiathèques intercommunales.
- + L'accès est libre aux postes informatiques sur les horaires d'ouverture des médiathèques.

3 points d'accès CAF (convention signée avec la CAF)

L'objectif est d'accompagner les allocataires à l'utilisation du site www.caf.fr avec un accès à des ordinateurs, des imprimantes, des scanners. Les structures agréées « point accès CAF » ont dans leurs effectifs un ou des professionnels formés par la CAF pour encadrer et aider les usagers au minimum 12h par semaine.

Sur le territoire 3 structures sont agréées :

- + La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) – Uzès
 - + 4 postes en accès libre
 - + accompagnement avec ou sans RDV sur les horaires d'ouverture de la MJC
 - + 1 médiateur
- + L'Université Populaire (UP) – Uzès
 - + 1 poste en accès libre, les lundis, mercredis et jeudis
 - + 6 postes disponibles pour les formations (planning et programme en cours de réalisation)
 - + 1 à 2 médiateurs numériques
- + Le CSI Pierre Mendès France – Saint Quentin la Poterie

- + 1 poste en accès libre les lundis, vendredis et samedis sur des créneaux horaires établis.
- + 1 médiateur

Autres points d'accès et/ou ressources informatiques :

- + Le CCAS de Saint Quentin la Poterie propose en accès libre 1 poste informatique 3 demi-journées par semaine et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives.
- + Des ressources informatiques sont mises à disposition pour les adhérents au Réseau des Bibliothèques à distance via le site du réseau ou in-situ dans les médiathèques : offre de ressources numériques d'autoformation (en langues-FLE/anglais/allemand/espagnol/italien, en bureautique, comptabilité, enseignement général et concours paramédicaux, orthographe, grammaire), et offre de vidéos à la demande.
- + Des ateliers numériques gratuits sont proposés à la médiathèque intercommunale d'Uzès. Ce dispositif va s'étendre aux trois autres médiathèques intercommunales et aux bibliothèques. Les thématiques des ateliers sont : la découverte de l'ordinateur, de la messagerie électronique, du FAQ-échange et entraide informatique, la retouche photo avec Gimp, la découverte d'internet / Dropbox, le traitement de texte-word...

- + L'Université Populaire propose également des ateliers et formations au numérique sur la période d'avril à juin.

À noter : La Maison de l'inclusion numérique, à Nîmes, est allouée à l'apprentissage de nouvelles technologies. Un projet de développer des annexes dans le département émerge.

Des constats et des difficultés partagées par l'ensemble des partenaires : une partie de la population en difficulté, un territoire où le risque de fracture numérique est présent

L'accessibilité aux services reste restreinte et les horaires peu adaptés aux actifs. Avec peu de transport en commun interne, une population vieillissante et isolée, et une carence d'informations sur les points existants, une partie de la population connaît des difficultés d'accès au numérique dans son quotidien. De plus, entre une problématique culturelle et linguistique et la non maîtrise des codes informatiques de certains usagers, le territoire manque d'offres de formation informatique essentiellement de premier niveau.

L'accès aux services publics dématérialisés nécessite plus qu'un simple accompagnement de la part des médiateurs. Il demande du temps et de la reformulation pour s'assurer de la bonne compréhension des usagers. Une problématique qui s'intensifie : « Faire pour » les personnes pose un problème de déontologie pour la navigation sur les sites nécessitant des codes d'accès. L'objectif étant de rendre les usagers de plus en plus autonomes.

■ LE SPORT ET LES LOISIRS : UNE OFFRE CONCENTRÉE SUR LA VILLE-CENTRE

Le territoire bénéficie d'une diversité satisfaisante de sites et de disciplines sportives : présence de nombreux équipements (5 gymnases, des stades dans la majorité des communes), existence de grands espaces naturels attractifs pour la pratique de sports et de loisirs de plein air (escalade, randonnée, vélo, cheval / à noter la présence d'un haras national sur Uzès..).

Uzès concentre l'essentiel des équipements sportifs, ce qui est cohérent au regard du poids démographique et de la position centrale qu'elle occupe. La seule piscine municipale est à Uzès, elle est ouverte uniquement en période estivale. Les écoles du territoire ont du mal à répondre à l'obligation scolaire de savoir nager au CM2.

Les communes d'Aubussargues, Bourdic, Collorgues, Garrigues-Ste Eulalie et St Dézéry font partie du SIVOM de la Gardonnenque qui gère les 2 halles de sport des collèges de Brignon et de St-Géniès et la piscine de Sauzet. Elles bénéficient de la mutualisation de ces services sportifs.

Le nombre de licenciés sportifs est inférieur au niveau national (19,9 pour 100 habitants contre 24,2 en France) et compte une majorité de 5-14 ans et d'hommes. Les sports qui comptabilisent le plus de licenciés sont la FF d'équitation, l'UNSS, la FF de pétanque, l'UGSEL et la FF de rugby.

Des infrastructures privées apportent quant à elles de la diversité : golf, bowling, Laser-Game, salles de sports, cyber-Café à Uzès ; la Bouscarasse, centre aquatique privé, à Serviers-Labaume.

Des aires de jeux, city stade, skate-park et parcours de santé maillent l'espace public et permettent une mixité sociale et intergénérationnelle. Ils sont en développement sur le territoire.

■ L'OFFRE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

La communauté de communes exerce une compétence culturelle partielle, limitée à quelques manifestations et à la gestion d'équipements.

La compétence culturelle est donc partagée avec les communes.

Les bibliothèques et médiathèques du territoire : un travail en réseau



Depuis février 2018, le réseau des bibliothèques Pays d'Uzès propose aux usagers d'accéder à 18 structures de lecture publique au niveau du territoire. Une seule carte pour emprunter dans tout le réseau : les 4 médiathèques intercommunales (Belvezet, Montaren, St

Quentin la Poterie, Uzès) et les 14 bibliothèques municipales.

Des initiatives et projets portés par l'intercommunalité :

→ **Un Contrat Territoire Lecture** pour le développement des pratiques de lecture : participation pour les professionnels à des comités de lecture petite enfance-jeunesse et à des temps de formation, à la constitution de malles thématiques qui voyagent dans les bibliothèques du réseau pour renforcer l'offre en albums, BD, documentaires jeunesse et autres actions promouvant la lecture dès le plus jeune âge.

→ **Des résidences d'artistes** pour rendre accessible la culture et la création contemporaine à tous, notamment les plus jeunes et les habitants du quartier prioritaire.

→ **Le festival « Le Temps des cerises »**, festival annuel itinérant des arts de la rue.

→ **L'Ombrière, un centre culturel et de congrès intercommunal pour 2020** : l'Ombrière, constituera la seule salle de spectacles et de congrès de l'Uzège. Elle bénéficiera d'une programmation propre et partenariale avec les associations locales et les institutions culturelles départementales.

→ **Un cinéma privé** : Le Capitole, à Uzès, compte 3 salles dont 2 classées « Art et Essais ». Il est soutenu entre autres par la commune et l'intercommunalité.

→ **De nombreux festivals** de musique, danse, théâtre, cinéma, cirque, arts de la rue, arts céramiques, photographies...

→ **Une programmation de théâtre** avec l'Association Théâtre Populaire (ATP) d'Uzès.

→ **Des musées et des sites touristiques**

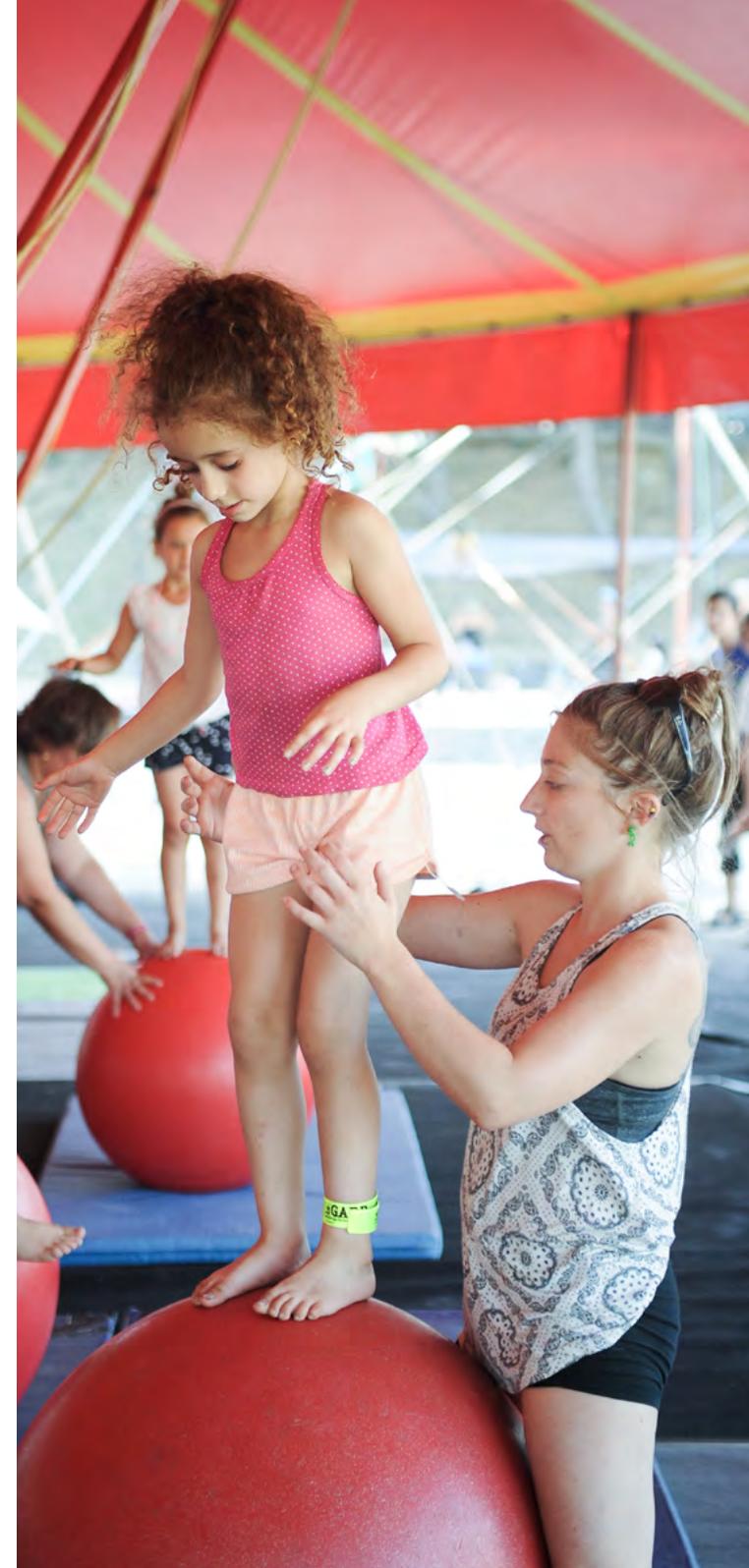
+ Le musée municipal Georges Borias et le musée du bonbon Haribo à Uzès.

+ Le musée de la poterie méditerranéenne à St Quentin la Poterie.

+ Le musée 1900 à Arpaillargues.

+ Le Duché et le jardin médiéval à Uzès.

+ Le jardin des Oules à Saint Victor des Oules.





PETITE ENFANCE, **ENFANCE, JEUNESSE** **PRÉVENTION,** **PARENTALITÉ, FAMILLE**

Une population enfantine certes en décroissance mais bien présente,

- + un nombre important de collégiens et lycéens,
- + des parents à accompagner,
- + une réelle dynamique associative locale, des acteurs impliqués,
- + une compétence communautaire globale avec des services aux familles en développement,
- + des services engagés dans une démarche éco citoyenne et de développement durable.

Des partenaires :

CAF, MSA, DDCS, AGENCE QUAND LES LIVRES RELIENT, REAAP, RAPEH, RLH30, UFOLEP, ECHO LABEL...

Un cofinancement des structures par la CAF, la MSA et le Département.

À noter que le taux Contrat Enfance Jeunesse pour la MSA, c'est-à-dire le nombre d'enfants de 0-17 ans du régime agricole / le nombre total d'enfants de 0-17 ans du territoire ressort à 7,2% sur l'EPCL contre 5% pour le département.

■ PETITE ENFANCE

L'offre d'accueil pour les moins de 3 ans, une compétence intercommunale

Un accompagnement spécifique des familles dans la recherche des modes d'accueil du jeune enfant : le dispositif des « Matinées Petite Enfance »



Il s'agit d'un dispositif mensuel d'orientation des familles vers le mode de garde le plus adapté à leurs besoins et d'un lieu de préinscriptions en crèche.

Un dispositif d'attribution des places en crèches équitable et qui favorise la complémentarité des modes d'accueils collectifs et individuels

Deux fois par an les membres de la commission d'attribution des places en crèches et micro crèches se réunissent selon un fonctionnement, une composition et des règles précisées dans

un règlement spécifique. Chaque demande est analysée collégalement et chaque famille accompagnée jusqu'au bout de sa démarche soit vers l'accueil collectif, soit vers l'accueil individuel.

Une offre d'accueil collectif satisfaisante

Le taux de satisfaction des familles sur la dernière commission 2018 s'élève à plus de 80%.

215 enfants accueillis en 2018

98 places d'accueil collectif

Le nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans est de 24 pour Uzès, 13 pour la Communauté de communes contre 8 pour le Gard.

4 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) bien répartis géographiquement sur le territoire :

- + 1 multi-accueil à Uzès « Les pitchounets » 43 places
- + 1 multi-accueil à St-Quentin-la-Poterie « Les petits potiers » 35 places
- + 1 micro-crèche à La Bruguière « Les Roses » 10 places
- + 1 micro-crèche à Foissac « La Nisado » 10 places

Une interrogation toutefois sur le secteur ouest de la CCPU, le seul en dynamisme démographique : il n'existe pas de structures d'accueil collective et une faible offre en accueil individuel.

Un fonctionnement harmonisé et une continuité de service public

Les 4 équipements sont gérés par la CCPU.

Les horaires d'ouverture sont harmonisés (7h30-18h30). Le calendrier de fermeture des structures permet la continuité du service public à l'exception des vacances de Noël.

À ce jour, aucune structure collective ne propose des horaires atypiques et adaptés aux caractéristiques touristiques du territoire.

Des parents impliqués dans la vie des structures

notamment sur des temps d'accueil spécifiques « Et si on prenait le temps... » (cf. annexe 2)

Il n'existe cependant pas d'instance consultative des familles sur le service type conseil de crèche. Ce point est à étudier pour une mise en œuvre à moyen terme.

Des projets de vie des structures petite enfance centrés autour de l'éveil culturel et artistique du jeune enfant

Utilisés comme vecteur de qualité du lien adulte-enfant, l'art et la culture sont présents dans toutes les structures du service petite enfance. Résidences d'artistes, spectacles, ateliers parents-enfants et autres actions sont menés au cours de l'année.

Une attention particulière est portée sur la littérature et les tout-petits. Des comités de lecture réunissant professionnels de terrain, bibliothécaires départementaux et locaux, libraires sont organisés une fois par trimestre pour permettre un choix avisé et partagé des livres à mettre à disposition dans les établissements du jeune enfant.

En 2020 sera créé sur le même principe que le comité de lecture, un comité artistique en partenariat avec l'équipe de direction artistique de l'Ombrière (la future salle de spectacle et de congrès du territoire) pour impliquer les équipes dans le choix des spectacles et des intervenants.

Une professionnalisation continue des équipes, pour un accueil des enfants et des familles qualitatif et bienveillant

Parce que les premières années de vie sont fondatrices et jouent un rôle déterminant dans la construction du jeune enfant et du futur adulte de demain, parce qu'elles représentent une période de fragilité pour les jeunes parents, il est fondamental que les professionnels soient formés et à l'écoute.

Les équipes du service regroupent différents champs de métiers (métiers de l'éducatif, du soin, de la psyché), tous bénéficient d'un plan de formation annuel dense, de réunions de travail, de séances d'analyse de la pratique pour maintenir un haut niveau de professionnalisme au sein des établissements de la CCPU.

L'accueil d'enfants porteurs de handicap

Les structures petite enfance sont plus engagées et jouent un rôle prépondérant

dans le dépistage précoce des troubles du développement des enfants, que dans l'accueil même d'enfants porteurs de handicap au titre des bénéficiaires de l'AAEH (Allocation Education Enfant Handicapé).

En effet, les diagnostics sont difficilement réalisables et définitifs avant 3 ans.

Les équipes Petite Enfance sont donc formées à la prévention et au dépistage précoce. Le travail en réseau, notamment avec le REAAP et la PMI, l'accompagnement des professionnels ainsi que la création du pôle interservices PPS permettent d'inscrire le service Petite Enfance dans une réelle dimension préventive et d'accompagnement des familles d'enfants porteurs de handicap.

Une mixité sociale dans les publics accueillis

Le public accueilli en EAJE répond aux orientations de la CNAF. En 2018, 48% des enfants accueillis à la crèche d'Uzès bénéficient d'un tarif horaire inférieur à 1€, 30% à la crèche de St Quentin la Poterie, 38% à la micro-crèche de La Bruguière et 48% à la micro-crèche de Foissac.

Un projet : intégrer la crèche d'Uzès au dispositif CAF « Crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle »

Pour poursuivre un double objectif : faciliter l'accès aux structures d'accueil pour les parents demandeurs d'emplois et les aider à se réinsérer professionnellement. Pour cela, le service renforcera le partenariat avec l'Espace Entreprise Emploi de la CCPU.

L'accueil individuel : des assistants maternels regroupés essentiellement sur les communes les plus peuplées

99 assistants maternels

314 places d'accueil disponibles

Nombre d'assistants maternels par communes en 2018



Une couverture en accueil individuel satisfaisante

20 places pour 100 enfants à Uzès, 19 pour la Communauté de communes contre 16 pour le Gard.

Un nombre d'assistants maternels en activité plutôt à la baisse ces dernières années

107 assistants maternels en activité en 2015 pour 99 en 2018.

Le nombre d'agrément par le Conseil Départemental a diminué passant de 16 en 2016 à 8 en 2017.

Un mode de garde toutefois bien utilisé par les familles du territoire

En 2016, 18 enfants de l'EPCI ont été accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans, contre 12 à l'échelle du département, 14 au niveau régional et 16 au niveau national.

Une activité des assistants maternels qui reflète le contexte du territoire

- + Un nombre d'enfants par assistants maternels (4,5) supérieur au Gard, à la région (3,2) et au pays (3,1)
- + Un nombre d'heures de garde par enfant (70) qui est lui à l'inverse, nettement inférieur aux moyennes départementales (89), régionales (100) et nationales (102)

Ces chiffres traduisent une multiplicité de petits contrats par professionnels et sont à mettre en relation avec le nombre important de travail à

temps partiel des femmes sur le territoire, le nombre d'agrément à 4 relativement haut (35% d'assistants maternels) et enfin la baisse de la natalité.

Un salaire mensuel moyen supérieur aux moyennes départementales, régionales et nationales

Les assistants maternels perçoivent un salaire mensuel moyen de 1472 € sur l'ensemble de l'EPCI contre 1247 € pour le Gard, 1297€ pour la région et 1199 € au niveau national.

Source CAF 2016 (pour les EPCI estimation à partir des communes)

Très peu d'assistants maternels proposent une offre d'accueil individuel en horaires atypiques.

Selon les données recueillies par le RAM, la majorité des assistants maternels du territoire proposent une offre d'accueil de 7h00 à 18h00.

Un développement progressif des Maisons d'Assistants Maternels (MAM) sur le territoire

Une MAM en activité depuis 2018 sur la commune de St Laurent la Vernède (2 assistantes maternelles et 8 enfants).

Des projets en cours de montage et de validation à ce jour à Uzès et les villages alentours.

Une offre structurée par le relais assistants maternels (RAM) « À petits pas »

Un service intercommunal implanté à St Quentin la Poterie dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance. Un service à destination des familles, des professionnels et des enfants,



Le Relais Assistants Maternels, un service intercommunal dédié à l'accueil individuel.

- Pour les assistants maternels et leurs bénéficiaires :
 - Des interventions sur l'agencement de leur espace de travail et de leur espace de vie.
 - Des ateliers collectifs avec les autres assistants maternels.
 - Un accompagnement personnalisé en matière pédagogique.
- Pour les enfants (participation au l'éveil scolaire individuel ou les ateliers) :
 - Un lieu de médiation et de médiation culturelle dédiée enfants et leurs parents.
 - Un lieu d'accompagnement de médiation.
- Pour les parents et leurs enfants :
 - Une médiation sur l'accueil des enfants dans les locaux de médiation.
 - Une médiation de médiation de médiation de médiation.
 - Une médiation de médiation de médiation de médiation.
 - Une médiation de médiation de médiation de médiation.

Le Relais des Assistants Maternels
 et du Relais des Assistants Maternels
 et du Relais des Assistants Maternels
 et du Relais des Assistants Maternels

complémentaire à l'accueil collectif. Le territoire du RAM couvre les 32 communes de la Communauté de communes Pays d'Uzès.

Il propose :

- + Un accompagnement administratif de 1^{er} niveau (questions contractuelles) et éducatif pour les familles et les professionnels.
- + Des ateliers pédagogiques ouverts aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent, à raison de trois matinées par semaine, dont un délocalisé sur la commune de Garrigues Ste Eulalie.
- + Des réunions à thème et des formations pour les assistants maternels désirant poursuivre leur formation continue.
- + Des temps festifs (Noël, fête du RAM), et des conférences ouvertes aux parents.

Des actions initiées par le RAM et qui rayonnent sur 6 communes de l'EPCI

La délocalisation des actions a pour objectif premier de faciliter l'accès au service du RAM aux assistants maternels du territoire pour lesquels les déplacements en voiture sont

déliçats car longs ou non pas autorisés par les parents des enfants qu'ils accueillent.

Pour poursuivre et développer l'itinérance des actions et permettre au RAM de renforcer ses missions sur l'ensemble de l'EPCI, un projet d'implantation du service à Moussac, dans les locaux de l'Accueil de Loisirs, est prévu à moyen terme.

Concernant l'offre d'accueil petite enfance...

Le taux de couverture global qui comprend l'accueil individuel, l'accueil collectif, l'accueil en pré-scolarisation et la garde à domicile par un professionnel est satisfaisant : 41 pour 100 enfants de moins de 3 ans pour l'EPCI contre 38 pour le Gard.

L'offre locale semble répondre sur le plan quantitatif aux caractéristiques et aux besoins de la population :

- + Une diminution du nombre de 0-3 ans
- + Peu de tension sur la satisfaction de l'offre en accueil collectif, à l'exception de la zone ouest du territoire où la question se pose.
- + L'apparition des MAM
- + La multiplicité des petits contrats notamment chez les assistants maternels sans doute en lien avec le taux de temps partiel féminin élevé.
- + Une réponse privée sur les horaires atypiques : l'agence O2, située à Uzès est une franchise spécialisée pour les particuliers dans l'offre de prestations diverses telles que le ménage, le repassage, l'aide à domicile et la garde d'enfant. Elle propose des prestations en garde d'enfants sur des horaires tôt le matin, tard en soirée et plannings variables.

Le lieu d'accueil parents-Enfants « Il était une fois... »

702 familles
accueillies en 2018

941 enfants accueillis
en 2018



Le Lieu d'Accueil Parents Enfants « Il était une fois... » est un service gratuit d'accueil et de soutien à la parentalité à destination des futurs parents, des parents et des tout-petits, de la naissance à 6 ans.

A ce jour, 3 séances sont proposées par semaine : 1 à St Quentin la Poterie, 2 à Uzès à l'école du Pas du Loup (quartier prioritaire) et à la médiathèque.

Un pôle interservices Parentalité Prévention-Santé intercommunal

Ce pôle est directement rattaché à la Direction PEEJ. Il regroupe les médecins du service, les infirmières, les psychologues, la psychomotricienne, les cadres des services, les

éducatrices de jeunes enfants qui interviennent sur l'ensemble des services de la CCPU. Il renforce la volonté d'engager les services d'accueil et les professionnels dans l'accompagnement des familles et le dépistage précoce des troubles du développement de l'enfant qu'ils soient cognitifs, conatifs ou relationnels. Ce pôle travaille en lien étroit avec les services du département, le REAAP et le RHL30. Ce travail de concertation permet une meilleure analyse des situations rencontrées et une orientation plus juste des familles. Il permet, de plus, le soutien continu des équipes de terrain.

Des actions parents-enfants organisées tout au long de l'année au sein des services communautaires mais pas que...

- + Des ateliers parents/enfants réguliers sur les EAJE, les ALSH, le LAPE, les médiathèques.
- + Des spectacles proposés gratuitement aux familles du territoire.
- + Des réunions à thème et conférences.

■ L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, UNE PRISE DE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE RÉCENTE (2016)

6 ALSH répartis équitablement sur le territoire et accessibles à toutes les familles du territoire sans condition de résidence

4 ALSH gérés par la CCPU depuis 2017 :

- + ALSH Uzès
- + ALSH Garrigues
- + ALSH Blauzac
- + ALSH Moussac

2 ALSH à gestion déléguée et qui sont subventionnés annuellement par l'EPCI :

- + ALSH géré par le centre socio-culturel Pierre Mendès France à St Quentin la Poterie et à St Laurent la Vernède sur la période estivale
- + ALSH géré par le SIRP d'Aigaliers/Baron/Foissac

Des horaires harmonisés sur l'ensemble des ALSH et une continuité de service public

Ouverture des services de 7h30 à 18h30 les mercredis et les périodes de vacances scolaires. L'ALSH d'Uzès reste ouvert toute l'année. Celui géré par le SIRP propose une offre de service plus restreinte adaptée aux besoins du secteur géographique d'implantation du site.

Une politique tarifaire accessible et équitable pour les familles

Sur l'ensemble des ALSH du territoire, les participations familiales sont progressives et calculées en fonction des revenus des parents, sur 4 tranches distinctes. Il existe cependant des différences tarifaires notamment avec l'ALSH géré par le centre socio-culturel de St Quentin, différences dues au mode de gestion.

Une fréquentation populaire



Sur l'ensemble des ALSH, la tranche de revenus des familles la plus importante est celle dont les quotients familiaux sont compris entre 700 et 1500 €, soit des familles à

revenus plutôt modestes.

Un travail en partenariat étroit avec le Relais Loisirs Handicap 30 (RLH30)

La CCPU adhère au Relais Loisirs Handicap 30 pour favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap et accompagner au mieux les familles au sein des ALSH intercommunaux. Les projets d'accueil sont également élaborés en lien étroit avec l'équipe du pôle interservices « Parentalité-Prévention- Santé » (Pôle PPS). Sur l'année 2018, 5 enfants en situation de handicap ont été accueillis sur l'accueil de loisirs intercommunal. Pas de données exploitables pour les autres ALSH.

Des séjours été - hiver organisés, une mobilité recherchée dès le plus jeune âge

L'offre de séjours diversifiée proposée permet de favoriser la mobilité physique et psychologique des plus jeunes et des adolescents.

→ Des séjours mer et montagne de 4 à 13 nuits, hiver été, proposés par la CCPU : la Communauté de communes aide au départ en vacances des enfants et jeunes du territoire pour les séjours qu'elle organise. Elle participe financièrement à hauteur de 20 à 50% du prix du

séjour selon les montants des revenus familiaux. En 2019, 72 enfants et jeunes ont participé aux séjours proposés par la collectivité issus de 19 communes de l'intercommunalité.

→ Des séjours proposés par le centre social à St Quentin : séjours enfants et jeunes de 1 à 4 nuits et des séjours intergénérationnels, sur les périodes hiver et été.

→ Des séjours organisés par le service Sports et Loisirs de la commune d'Uzès : 1 séjour au ski et un séjour montagne en été.

Une professionnalisation continue des équipes, pour un accueil des enfants et des familles qualitatif et bienveillant

Tout comme sur la petite enfance, la formation continue des professionnels de l'animation est un axe important pour la Communauté de communes. Les équipes de l'ALSH multi-sites bénéficient d'un plan de formation étoffé et de temps de réunions d'équipe permettant la construction des différents projets.

Le service enfance travaille en collaboration avec le Pôle PPS de la direction notamment avec une psychologue et le médecin référent du service.

Une offre d'accueil et de services pour la Jeunesse en développement

Avant 2016, des actions pour les 12 – 18 ans initiées sur les communes les plus peuplées :

→ **L'espace jeune du centre socio-culturel Pierre Mendès France** à St Quentin la Poterie propose des activités, des projets et des séjours (dispositif Eurodesk, Erasmus...). Il fonctionne les mercredis après-midi, les vendredis soirs,

certains samedis après-midi et les vacances scolaires.

→ **La Maison des Jeunes et de la Culture pour tous** à Uzès, Point Info Jeunesse (PIJ), propose des stages artistiques et culturels sur chaque période de vacances scolaires et des ateliers hebdomadaires d'arts plastiques, d'initiation aux échecs etc.

→ **L'Espace sports et loisirs municipal d'Uzès** ouvert tous les jours à partir de 12h30 et les après-midi ainsi que les vacances scolaires propose des activités en lien avec le sport sur la ville d'Uzès ainsi que des séjours ski et multisports l'été.

Après 2016, une prise de compétence intercommunale sur l'ensemble du territoire

Désormais la CCPU intervient sur la totalité de l'enfance, les 0-17ans ce qui permet d'assurer une continuité dans l'accueil et l'accompagnement des familles.

Si les deux premières années de la prise de compétence, les services se sont concentrés sur l'enfance, depuis 2018 l'accent est mis sur la jeunesse, avec un fil rouge : l'accessibilité à l'ensemble des jeunes du territoire et leur participation à la vie locale.

Une approche participative et citoyenne de la politique jeunesse : la création d'un conseil de vie des Jeunes de la CCPU

Courant 2020, ce conseil sera constitué en veillant à la représentativité des jeunes du territoire : scolaires/non scolaires, urbain/rural... L'objectif est d'impliquer les jeunes dans la construction

et la mise en œuvre de la politique jeunesse sur l'ensemble des communes de la collectivité, par des thématiques qui les concerne notamment les départs en vacances, les animations locales, l'offre culturelle ...

A noter à St Quentin la Poterie l'existence d'un Conseil Municipal des Jeunes et à Aigaliers, la proposition de stages rémunérés avec les employés municipaux, pour les jeunes de la commune l'année de leurs 17 ans (soutien aux petits travaux, festivités etc).

Obtenir son BAFA avec la CCPU

Depuis 2018, la CCPU s'implique pour que les jeunes à partir de 17 ans obtiennent ce qui est souvent leur premier « diplôme ».

La collectivité organise la formation théorique du BAFA en externat, ce qui évite des frais de transport et d'hébergement, aide financièrement les familles (pour les stages théoriques et d'approfondissement) et indemnise les jeunes lors du stage pratique.

En outre, cela permet à la CCPU de fidéliser les équipes et de constituer un vivier d'animateurs. En 2018, plus d'une vingtaine de jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

Début 2020, un nouvel espace intercommunal destiné aux enfants-parents-ados

Cet espace inclusif réunira des services de prévention, de parentalité et de loisirs.

Ce nouvel équipement implanté au cœur de la ville-centre accueillera un Espace Jeunes Intercommunal, un Espace d'accueil et d'écoute

pour les enfants et les familles (dispositif PATES AU BEURRE), et une antenne de la Maison des Adolescents du Gard (MDA). Il se veut être l'incubateur de propositions innovantes pour les jeunes et les familles du territoire en matière d'offre de loisirs, d'accompagnement éducatif, de prévention et de soutien des jeunes dans leur accès à l'autonomie ainsi que des familles dans leur rôle de parents.



L'espace jeunes intercommunal d'où partiront les initiatives et actions éducatives et de loisirs pour la jeunesse sur l'ensemble des communes de la CCPU.

Le lieu d'Accueil Enfants Parents intercommunal Les « Pâtes au beurre » (LAEP) de la naissance à la fin de l'adolescence, se veut un service complémentaire au

LAPE existant en terme de prévention et d'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif. Ce dispositif accueillera les enfants au-delà de 6 ans. Les LAEP PATES AU BEURRE sont des lieux de parole et de dialogue avec des professionnels psychologues et psychomotriciens mais aussi avec d'autres parents. Pour partager ensemble des doutes, des questions et tenter de donner du sens aux

conflits, aux crises qui secouent les relations familiales.



L'antenne de la Maison des ados (MDA) de Nîmes : un espace dédié aux jeunes, aux parents et aux professionnels.

La MDA contribue à fédérer et animer un réseau professionnel autour des questions de l'adolescence.

Elle est un lieu de partage d'expériences, de transversalité, de coordination et de formation pour les professionnels. C'est également un service pour les parents autour des questions d'éducation, de santé et de bien-être de leur(s) enfant(s).

Un projet de développement des dispositifs CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire intercommunal pour 2020

Ce service au sein du futur espace intercommunal aura vocation à se décliner sur les communes de la CCPU et viendra renforcer les dispositifs existants portés par les associations du territoire.

LES AUTRES ACTEURS ET PARTENAIRES LOCAUX DANS LE CHAMP DU SOCIAL

■ **UN CENTRE MÉDICO-SOCIAL, SERVICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL implanté à Uzès qui ne couvre pas toutefois la totalité de la CCPU ; les communes du Nord sont rattachées à Bagnols, celles de l'ouest à Nîmes.**

Compte tenu de la diversité des problématiques abordées et des compétences multiples des agents du département, le CMS balaie un large champ d'activités sur le domaine social (Protection Maternelle et Infantile, Service Social Territorial, Aide Sociale à l'Enfance).

A noter, le Centre de planification et d'éducation familiale du CMS comprend un médecin et une conseillère conjugale. Une consultation est proposée par semaine sans rendez-vous, à Uzès.

La charge de travail du CMS est importante d'autant que sa zone d'action dépasse le périmètre communautaire.

■ **DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

uniquement dans quelques communes et qui agissent sur leurs domaines de compétences légales.

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Uzès intervient sur la gestion de l'action sociale légale (placement en établissement des personnes âgées, placement en établissement des personnes handicapées (ESAT), obligations alimentaires, allocation compensatrice, allocation personnalisée d'autonomie, allocation spéciale vieillesse), la gestion de services sociaux (cantines des écoles publiques, résidence « Foyer Soleil » pour personnes âgées), et la mise en place d'animations.

Le CCAS de St Quentin la Poterie anime l'action de prévention et de développement social de la commune. Ses missions principales sont l'aide sociale et administrative aux personnes, la mise en relation avec les organismes privés ou publics compétents et la prévention dans le cadre de l'action sociale : il intervient également dans la réalisation des demandes de CMU/MDPH/APA, l'instruction des dossiers d'Aide sociale légale et ASPA, la demande de logement social, et propose des ateliers intergénérationnels ...

D'autres CCAS existent dans quelques communes plus petites (Montaren et St Médiars par exemple), leurs actions restent toutefois limitées.

■ LE RÉSEAU DE PARTENAIRES SOCIAUX DE L'UZÈGE-PONT DU GARD

Co-animé par le conseil départemental et les membres acteurs sociaux du territoire, il permet de se rencontrer, d'échanger sur les problématiques sociales du territoire. Les acteurs reconnaissent l'intérêt de ces rencontres mais souhaiteraient pouvoir enclencher une dynamique de coopération plus intensive sur le territoire qui permettrait la mise en œuvre d'actions concrètes.

■ UN CENTRE SOCIAL PLURI-COMMUNAL à St Quentin la Poterie, qui couvre 16 communes sur 32



Le centre socioculturel Pierre Mendès France, agréé centre social par la CAF, se situe à St Quentin la Poterie. Il est accessible à tout public sur adhésion et accueille en priorité les habitants des 16 communes signataires d'une convention de partenariat. Ils bénéficient ainsi de tarifs préférentiels sur les actions proposées à l'exception de l'espace jeunes et de l'ALSH qui eux, sont ouverts à toutes les familles du territoire intercommunal.

Ses missions sont diverses : chantier d'insertion, point numérique CAF, accueil collectif de mineur.

L'association propose des ateliers de soutien à la parentalité, de développement personnel, des activités physiques, culturelles, créatives et musicales, des CLAS.

■ LE CAFÉ CITOYEN « CHEZ AMANDE AND CO »



Le café citoyen « Chez Amande and Co » est géré par la Communauté de communes Pays d'Uzès. Espace de vie au cœur du quartier prioritaire d'Uzès, il se donne pour mission d'améliorer le cadre de vie, de renforcer les liens et la solidarité entre les habitants. Des ateliers parents/enfants, sports, cuisine, couture et accompagnement y sont proposés. En attente de l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) par la CAF, il sera le premier EVS porté par une collectivité à titre expérimental.

■ DES ASSOCIATIONS, POUR CERTAINES AGRÉÉES ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS) PAR LA CAF



L'Aphyllanthe, agréée EVS à Aigaliers, est ouverte à tous les publics même si 75% résident à Baron, Aigaliers, Foissac et 5% à Serviers. La structure crée de

l'animation culturelle, sociale et intergénérationnelle en proposant des activités comme le CLAS, la gymnastique, la randonnée, le théâtre, des ateliers créatifs et des activités ponctuelles (bowling, patinoire, musée...).



Le Café Petits Mains, agréée EVS à Uzès, est tourné vers les

personnes en situation d'isolement, en difficultés sociale et familiale. Il propose des ateliers pour les enfants, les adultes (méditation, estime de soi, conférences, débats), pour les familles (parents/enfants/grands-parents) mais également des ateliers d'insertion pour les publics féminins en difficulté. Afin de promouvoir une culture de proximité, il propose des expositions, des vernissages et des films et une restauration végétarienne les midis à base de produits biologiques. Le Café des Petites Mains adhère au REAAP.



La Maison des Jeunes et de la Culture pour Tous agréée EVS se

situe à Uzès. Point Info Jeunes, Point numérique CAF, elle offre un accès internet à tous. L'association accompagne des projets et anime des ateliers de pratiques artistiques, de loisirs, d'intégration sociale (cuisine, pâtisserie, jardinage), de réflexion (discrimination, racisme), propose des sorties pédagogiques. Elle mène des actions de prévention type conférence-débat en lien avec les établissements scolaires.

À noter, la Fédération des Foyers Ruraux assure l'animation du réseau des Espaces de Vie Sociale.



L'Université Populaire de l'Uzège propose des cours et activités ouverts à tous et axés autour des axes de l'action sociale, des arts et de la culture, du bien-être, de la formation et du retour à

l'emploi. Elle organise et anime des ateliers sociolinguistiques, informatiques, artistiques et culturels ainsi que le dispositif CLAS.

■ DES ASSOCIATIONS CARITATIVES ACTIVES ET DES CLUBS en soutien des CCAS et des collectivités publiques

À Uzès notamment, la Croix Rouge mène des actions de type : postes de secours, aide alimentaire (seule association qui agit sur ce domaine), urgence, activités textile et recyclerie, accueil du public et orientation, formation interne.

L'entraide protestante, par les dons reçus, vient en aide aux plus démunis.

Le Lions club, les Soroptimist, le Club Kiwanis mènent également des actions caritatives et viennent en soutien (financier et matériel) aux familles en grand besoin.

■ DES PERMANENCES CAF, MSA ET CPAM PRÉSENTES mais sur rendez-vous uniquement

Suite à la vente des locaux hébergeant la CAF et la CPAM, les permanences CAF et CPAM ont lieu depuis le printemps 2019 au sein de l'Espace Entreprise Emploi de la CCPU dans les locaux situés à Uzès.

Pour ce qui concerne la CAF :

- + 1 travailleur social CAF intervient pour l'ensemble de la CCPU : rendez-vous pour les familles allocataires à la permanence ou à domicile.
- + Des permanences administratives pour les dossiers de prestations légales sur rendez-vous 2 jours par semaine.

Il n'y a pas de permanences MSA. Les usagers peuvent contacter la plateforme téléphonique ou le site internet. Pour les démarches plus complexes, des rendez-vous peuvent être proposés sur Bagnols, Alès ou Nîmes.

A noter : une expérience entrepreneuriale sur le domaine du social : un module de prévention locale sur Uzès (AJEduc).

■ DES CONSTATS PARTAGÉS PAR L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS, à savoir :

- + Un dynamisme existant mais un manque de concertation, de lisibilité et de coordination entre les acteurs et les partenaires locaux agissant sur le volet social, sur un territoire où les besoins sont importants, avec une partie de la population en situation de précarité et l'offre insuffisante.
- + Un manque d'informations et de services sur le territoire à destination des familles monoparentales.
- + Des difficultés pour l'organisation des visites médiatisées et l'absence d'instances de médiation familiale.
- + Peu d'actions autour de l'accompagnement des aidants (problématique de santé et/ou de handicap au sein de la famille).
- + Le CSC Pierre Mendès France couvre 16 communes sur 32 bientôt 33, soit 9946 habitants sur plus de 28 000 habitants. Ceci induit une inégalité territoriale d'autant que la ville-centre n'est pas couverte, alors même que la population converge vers celle-ci, notamment les jeunes, et qu'elle comprend un quartier prioritaire.

La communauté de communes Pays d'Uzès présente

PRINTEMPS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE #3

DU 02 AU 29 MAI 2019

ANIMATIONS / ATELIERS / EXPOSITIONS /
BALADES / SPECTACLES / PROJECTIONS...

TOUT PUBLIC - GRATUIT



CADRE DE VIE

■ L'ENVIRONNEMENT ET LA CITOYENNETÉ, UNE APPROCHE TERRITORIALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des initiatives locales

→ Environnementales

Démarche zérophyto dans les communes, aire de broyage des végétaux à la déchetterie de Vallabrix, compostage des déchets à la cantine du collège Lou Redounet, alimentation biologique au lycée Guynemer, poulaillers pour le recyclage des déchets alimentaires à St Quentin la Poterie et Belvezet.

Des parcs photovoltaïques à Aigaliers, Belvezet, La Capelle et Masmolène, Vallérargues ; des installations photovoltaïques réalisées par CITRE-la coopérative sur le toit de l'école de Sanilhac-Sagriès et sur l'ombrière du foyer communal de Garrigues Ste Eulalie.

→ Citoyennes

Stages éco-citoyens rémunérés par la mairie pour les jeunes de 17 ans d'Aigaliers, le Conseil Municipal Jeunes à St Quentin la Poterie reconnaît aux jeunes la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur leur territoire de vie.

→ Mobilité

Aires de covoiturage à Garrigues Ste Eulalie, pédibus à Arpaillargues et St Laurent la Vernède, collecte hippomobile du verre des professionnels à Uzès en été.

Et intercommunales

→ Environnementales

+ **Des sentiers d'interprétation** aux Concluses de Lussan, aux Ogres à St Laurent la Vernède et à l'étang de La Capelle et Masmolène pour éduquer à l'environnement et au développement durable en expliquant la faune, la flore, le paysage et l'histoire des lieux.

+ **Le Printemps du développement durable** propose des manifestations éco-citoyennes dans les villages, bibliothèques, centres de loisirs, café citoyen pour sensibiliser la population aux enjeux de l'écologie et du développement durable. Au programme : conférences, ateliers créatifs, grainofête, balades botaniques, yoga, expositions...

+ **Nettoyons la garrigue** mobilise chaque année des centaines de bénévoles en partenariat avec la CCPU, les mairies et le SICTOMU.

+ **Les structures petite enfance, enfance, jeunesse de la CCPU** sont engagées dans les démarches de développement durable : repas préparés sur place à la crèche de St Quentin la Poterie avec des produits locaux et certifiés biologiques pour la majorité. Pour les autres structures en liaison froide, l'attention est portée sur les goûters, les produits d'entretien et les couches éco-labellisés, le

service petite-enfance-jeunesse est en cours de labellisation Eco'vie.

→ Citoyennes

- + **Le café citoyen « Chez Amande & Co »** et le travail de médiation réalisé par l'adulte-relais ont permis de donner du relief à la vie du quartier prioritaire, avec la création d'un espace très fréquenté, favorisant le dialogue et le partage par le biais d'activités diverses proposées aux habitants : ateliers de couture, de pâtisserie, de sports... Le conseil citoyen s'est constitué en association afin de structurer et coordonner les actions émanant d'initiatives citoyennes, et d'impulser un esprit de fraternité parmi les habitants.
- + **Un Conseil de vie Intercommunal pour les jeunes de 11-17 ans prévu pour 2020** partant d'une volonté de leur offrir le pouvoir d'agir et de participer à la vie locale, notamment sur les sujets tels que la culture, la citoyenneté, l'offre de loisirs.

■ PROTECTION ET SÉCURITÉ

L'organisation de la protection et de la sécurité sur le territoire

Les données statistiques sont agrégées à l'échelle de la compagnie de gendarmerie de Bagnols sur Cèze et d'Alès et non exploitables à l'échelle communautaire.

Les polices municipales sont présentes sur 4 communes : une police municipale sur la commune d'Uzès avec 9 agents opérationnels,

un policier et un ASVP à St Quentin la Poterie, un ASVP à Moussac et un garde-champêtre à Montaren.

La police intercommunale (PIC) assure une surveillance de nuit exclusivement. Constituée de 5 agents opérationnels, elle réalise en moyenne 200 interventions par an à la demande des élus, administrés ou du centre d'opération et de renseignement de la gendarmerie (CORG). Les causes principales sont les nuisances, les tentatives de cambriolage, les différents familiaux et de voisinage. Elle organise également des rondes en fonction des activités et des manifestations.

Des brigades de gendarmerie maillent le territoire. Celle d'Uzès (21 gendarmes) rayonne sur 28 communes de l'intercommunalité avec St Laurent la Vernède (6 effectifs) ; 4 communes à l'ouest sont couvertes par la gendarmerie de St Chaptès : Garrigues Ste Eulalie, Moussac, St Dézéry et Collorgues.

Les missions principales sont les suivantes :

- + Lutte contre les cambriolages,
- + Lutte contre les atteintes aux biens et aux personnes,
- + Lutte contre l'insécurité routière,
- + Lutte contre les nuisances et les troubles occasionnés par les rassemblements de jeunes sur la voie publique,
- + Lutte contre les dégradations des biens publics.

Une convention de coordinations lie les gendarmeries d'Uzès, de St Chaptès, et la PIC. Il en est de même entre la gendarmerie et les polices municipales.

Des tendances récentes

- + Une augmentation de la violence physique notamment chez les jeunes adolescents,
- + Une constance des problèmes liés à la drogue et à l'alcool,
- + Une augmentation de la délinquance y compris chez les mineurs,
- + Une diminution des cambriolages et de l'atteinte volontaire aux biens,
- + Une stabilité des violences conjugales.

Une large majorité des interventions concerne Uzès et St Quentin la Poterie.

Une prévention à développer auprès des jeunes et des familles

La CTG est l'occasion de réfléchir à la constitution d'une instance intercommunale type Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui renforcerait la coopération entre les forces de sécurité, les élus et les acteurs éducatifs et sociaux.



Axes et orientations 2020-2025



Placer l'enfant, l'adolescent, la famille au cœur des politiques publiques locales

1
axe

**Mener une politique sociale Enfance
Famille innovante et territorialisée**

Assurer une couverture optimale
en places d'accueil Petite Enfance,
ALSH et Services Jeunes répondant
aux caractéristiques du territoire,
aux besoins de la population, aux
compétences communautaires

**Offrir un environnement de haute
qualité et sécuritaire** aux enfants, aux
jeunes, aux familles accueillis dans
les structures intercommunales

**Favoriser et pérenniser l'implication et
la participation citoyenne** des jeunes
et des familles dans la mise en œuvre
des politiques publiques locales

- + Renforcer la synergie et la coopération entre les différents acteurs sociaux et éducatifs du territoire pour assurer une complémentarité d'offre de service aux familles en matière d'accompagnement et de prévention • *à moyen terme*
- + Renforcer les actions du pôle Parentalité - Prévention - Santé au sein de la DPEEJ • *à court terme*
- + Mettre en place le dispositif Crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle sur Uzès (en lien avec le 3E) • *à court terme*
- + Renforcer l'accès à l'ensemble des services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse aux enfants en situation de handicap • *à moyen terme*
- + Veiller à garantir une mixité sociale dans l'ensemble des structures d'accueil • *à court terme*
- + Développer les services et actions d'accompagnement aux familles par :
 - + la création de nouveaux dispositifs itinérants CLAS • *à moyen terme*
 - + l'extension du LAPE existant et son ouverture aux familles d'enfants de plus de 6 ans • *à court terme*
 - + le soutien aux familles monoparentales, la médiation familiale, les visites médiatisées et l'accès aux droits (dispositif CAF) • *à court terme*
- + la mise en place d'ateliers parents-enfants et d'actions de communication autour de la parentalité • *à court terme*
- + la mise en place de dispositif pour les aidants (problématique de santé et/ou handicap dans la famille) • *à moyen terme*
- + Structurer le futur Espace Ressources intercommunal Enfants-Ados-Familles • *à court terme*
- + Réfléchir à la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) • *à moyen terme*

- + Pérenniser l'offre d'accueil collective petite enfance et développer l'itinérance des actions du RAM • *à moyen terme*
- + Poursuivre la structuration de l'ALSH intercommunal et la complémentarité de l'offre de service avec les ALSH en gestion déléguée • *à moyen terme*
- + Repérer les zones en tension sur le territoire en matière d'offre de service Petite Enfance-Enfance et Jeunesse et apporter des réponses adaptées et innovantes • *à moyen terme*

- + Veiller à la qualité et au sens des Projets Educatifs et des animations/actions proposées sur les différentes structures intercommunales • *à court terme*
- + Garantir un haut niveau de professionnalisme au sein des services d'accueil (taux d'encadrement et de diplômes, plan de formation des agents, analyse des pratiques, ...) • *à court terme*
- + Garantir le bon entretien, la rénovation continue et le respect des normes d'accessibilité des bâtiments accueillant les publics • *à court terme*
- + Mettre en œuvre la démarche d'Eco-labellisation du service PEEJ • *à court terme*

- + Créer des instances consultatives et participatives type : « Conseil de Vie du Territoire » pour les Jeunes , dispositif conseil de crèches, et ALSH pour les familles • *à moyen terme*

Faciliter l'accès aux droits et aux services

de proximité pour tous les habitants du territoire

2
axe

Accompagner l'ensemble des usagers dans l'accès aux droits et aux services à la population

Favoriser l'accès au numérique pour éviter le risque de fracture sociale

Favoriser l'accès à la formation, l'éducation, l'insertion, l'emploi

Favoriser l'accès à la santé

Favoriser l'accès au logement

Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

- + Poursuivre la transformation du 3E en Maison France Services pour un meilleur accès aux droits • *à moyen et long terme*
- + Renforcer l'interconnaissance des acteurs et partenaires locaux pour permettre la synergie des compétences et viser un accompagnement optimal des usagers notamment des plus vulnérables • *à court terme*
- + Répertorier et maintenir à jour l'ensemble des services aux familles par la création d'un outil de communication partagé • *à moyen terme*
- + Soutenir et développer les initiatives facilitant la mobilité des usagers, type application de covoiturage, navettes, bons de transports pour les plus précaires • *à court terme*

- + Rendre les usagers plus autonomes dans l'usage des outils numériques en :
 - + développant les formations de 1er niveau et les ateliers intergénérationnels • *à moyen terme*
 - + accompagnant les usagers sur l'utilisation des smartphones et tablettes pour leurs démarches administratives • *à moyen terme*
 - + développant la médiation numérique sur le territoire (missions de services civiques) • *à moyen terme*
 - + développant les chantiers d'insertion dans le domaine du numérique • *à long terme*
 - + Renforcer l'accès et l'accompagnement au numérique dans le cadre d'une Maison France Services • *à moyen et long terme*
 - + Assurer la sécurité par un accompagnement éducatif sur la toile : mise en place du dispositif « promeneurs du net » soutenu par la CAF • *à court terme*
 - + Veiller à la conformité des différents services avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) • *à moyen terme*
 - + Faciliter l'acquisition de matériel informatique pour les usagers et les acteurs locaux : circuits de recyclage des postes informatiques ; mise en place d'actions solidaires type « repair-café » • *à moyen terme*

- + Renforcer la mobilisation des acteurs locaux autour du 3E et le travail en réseau • *à moyen terme*
- + Renforcer et développer les rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi type salon de l'emploi, job dating... • *à court terme*
- + Favoriser le retour à l'emploi et/ou la formation des parents ayant des enfants de moins de 3 ans par la mise en œuvre du dispositif CAF Crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle • *à court terme*
- + Pérenniser la mise en œuvre de la formation d'animateur (BAFA) sur le territoire et l'implication financière de la CCPU • *à court terme*
- + Développer de nouveaux chantiers d'insertion sur le territoire (solicitation de la DDSC et du Département) • *à long terme*

- + Tendre à une meilleure lisibilité et accessibilité de l'offre de service médicale, notamment pour les publics isolés et/ou vulnérables • *à moyen terme*
- + Poursuivre et développer des actions d'éducation et de prévention santé en direction des familles et des jeunes • *à court terme*
- + Renforcer la synergie entre les acteurs du territoire en lien avec les jeunes et les familles pour une meilleure orientation des publics • *à court terme*
- + Développer les parcours de santé dans les espaces publics • *à long terme*
- + Participer à la réflexion sur les gardes médicales de nuits, de week-end et les urgences • *à long terme*

- + Favoriser le repérage de l'habitat précaire en partenariat avec la commission CAF du Gard • *à moyen terme*
- + Mener des actions d'information sur le logement au public, aux élus, aux bailleurs, type forum du logement • *à moyen terme*
- + Offrir des solutions de logement d'urgence • *à court terme*
- + Etudier la faisabilité de création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage sur le territoire communautaire • *à moyen terme*

- + Adopter une politique tarifaire sur le territoire facilitant l'accès à tous à l'offre de service culturelle, sportive et de loisirs • *à moyen terme*
- + Créer d'une ludothèque itinérante intergénérationnelle • *à moyen terme*
- + Favoriser et développer les initiatives et animations culturelles, sportives et de loisirs extra-scolaires • *à moyen terme*

« Socialiser » les politiques publiques locales

Culture Sports Loisirs
et Environnement

3
axe

Développer une politique culturelle,
sportive et de loisirs à dimension sociale

Développer les services et les
initiatives solidaires, citoyennes
et créatrices de lien social

Affirmer une politique environnementale
territoriale à dimension sociale

Renforcer la synergie entre les
différents acteurs, les partenaires
institutionnels et de la société civile
(associations culturelles et sportives)

- + Favoriser l'itinérance des actions culturelles, sportives et de loisirs pour aller à la rencontre des publics isolés et/ou vulnérables • *à moyen terme*
- + Développer et pérenniser les actions et événements gratuits organisés dans les espaces publics, type Temps des Cerises, festival circassien en QPV, journée mondiale du jeu • *à moyen terme*
- + Réfléchir à une politique tarifaire facilitant l'accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs pour tous, type chèque culture/sport/loisirs; tarifs réduits pour les spectacles • *à moyen terme*
- + Poursuivre et développer les actions culturelles, sportives et de loisirs dès le plus jeune âge comme facteur d'amélioration de la relation à l'autre, d'appartenance et du mieux vivre ensemble • *à court terme*
- + Favoriser l'implication des usagers dans la mise en œuvre des actions culturelles, sportives et de loisirs • *à moyen terme*

- + Favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels autour du jeu par la création d'une ludothèque itinérante sur le territoire et au sein des services Petite enfance, ALSH, Espaces Jeunes, établissements scolaires, EHPAD etc. • *à moyen terme*
- + Encourager les initiatives citoyennes émanant des enfants et des jeunes par un appui logistique et/ou financier des partenaires et collectivités locales • *à moyen terme*
- + Renforcer le lien entre les organismes et associations caritatives et solidaires du territoire, pour permettre aux jeunes et aux familles une implication plus forte dans les actions humanitaires organisées sur le plan local, national et international • *à moyen terme*
- + Etudier la faisabilité d'un Centre Social sur la ville-centre • *à long terme*
- + Poursuivre et pérenniser les actions menées dans le cadre du contrat de ville • *à moyen terme*
- + Favoriser et soutenir les initiatives solidaires type échanges solidaires, vide greniers, par un appui logistique et/ou financier des partenaires et collectivités locales • *à moyen terme*

- + Soutenir et développer les actions de sensibilisation à l'éducation environnementale et au développement durable au sein des structures d'accueil intercommunales, établissements scolaires, médiathèques etc • *à court et moyen terme*
- + Favoriser les circuits courts dans l'approvisionnement de l'alimentation collective • *à long terme*
- + Engager le service petite enfance enfance jeunesse intercommunal dans une démarche d'Eco-labélisation • *à court terme*
- + Favoriser les initiatives type jardins familiaux sur l'ensemble du territoire • *à moyen terme*
- + Intégrer la dimension récréative, intergénérationnelle et culturelle dans les projets d'urbanisme et favoriser l'implantation des city stades, skate-park, aire de jeux en libre accès (par l'intermédiaire des fonds de concours communautaires par exemple) • *à long terme*

- + Permettre par la création d'un réseau, la coopération et la coordination entre les différents acteurs de la société civile (associations de loisirs, sportives et culturelles), les services communaux, intercommunaux et les établissements scolaires pour une meilleure lisibilité et complémentarité des actions culturelles, sportives et de loisirs existantes et/ou à développer • *à court terme*



Mise en œuvre, suivi et évaluation

de la Convention Territoriale Globale
de services aux familles

■ LA MISE EN ŒUVRE

Elle se réalisera sur les 5 années à venir 2020-2025.

3 groupes de travail seront constitués autour des 3 axes stratégiques :

AXE 1

Groupe 1

Placer l'enfant, l'adolescent, la famille au cœur des politiques publiques locales

AXE 2

Groupe 2

Faciliter l'accès aux droits et aux services de proximité pour tous les habitants du territoire

AXE 3

Groupe 3

« Socialiser » les politiques publiques locales Culture Sports Loisirs et Environnement

■ LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

La direction petite-enfance enfance jeunesse est chargée du suivi de la CTG avec l'organisation des différents comités techniques et comités de partenaires.

L'évaluation sera annuelle et effectuée en comité de pilotage. Elle portera sur la réalisation des actions découlant des objectifs opérationnels. En cohérence avec l'analyse des besoins établie dans le cadre du diagnostic, la démarche d'évaluation appréhendera l'ensemble des problématiques du territoire.

Les critères et modalités d'évaluation seront élaborés au sein du comité technique et validés par le comité de pilotage. Ils devront permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées sur le territoire.

L'évaluation annuelle constituera en elle-même une veille permanente sur les enjeux d'une politique sociale et rendra le projet dynamique en proposant une attention constante.



Annexes

ANNEXE 1

Les Groupes de travail mobilisés dans le cadre du diagnostic partagé

Groupe de travail 1 : Accès aux droits et aux services pour tous : numérique, santé, logement, formation, insertion, emploi...

Animé par Anaïs LAGAUDE, Chef de projet de territoire, DDLC

INSTITUTIONS	NOMS ET PRENOMS
CCPU	ANDRE GREGOIRE Cécile
CCPU	BONNARDEL Sonia
AIRELLE	BOURRAT Sandy
UNIVERSITE POPULAIRE	BOZONNAT Alain
MISSION LOCALE JEUNES	COMBERNOUS Frédéric
LYCEE GEORGES GUYNEMER	DELAIGUE Thierry
CENTRE SOCIOCULTUREL PIERRE MENDES FRANCE	ROUCH Marlène
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD CMS UZES	DUCHAUSSOY Karine
CCAS UZES	FABRE Danielle
CCPU	LAGAUDE Anaïs

01

INSTITUTIONS	NOMS ET PRENOMS
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	LEHU Christelle
ESPACE ENTREPRISE EMPLOI	MICHEL Céline
CABINET MEDICAL	PANTHENE CHALAUD Marie
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	POUDEVIGNE Stéphanie
LYCEE GEORGES GUYNEMER	COLOMB Juan
PREFECTURE DU GARD	PULCI Michel
CCAS SAINT QUENTIN LA POTERIE	REILLE Catherine
CPAM DU GARD	REMY Christophe
AGENCE REGIONALE DE SANTE	ROLS Claude
CAF DU GARD	ROUX Dominique
CAF DU GARD	TEDESCHI Séverine
CAF DU GARD	CHANSON Laurent
CODES30	
ELUE	MIRGALET Christine
MSA	CAMPOS Anne
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	LEMAIRE Daniel

→ **Groupe de travail 2** : Animation et vie sociale : solidarité, bien vivre ensemble, culture, vie associative, sports, loisirs, citoyenneté...

Animé par Nadège MOLINES, Directrice du développement local et de la culture

INSTITUTIONS	NOMS ET PRENOMS
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	ANTHERIEU Sandrine
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	AUBERT Carole
CAF DU GARD	AZEMAR Arnaud
CENTRE SOCIO-CULTUREL PIERRE MENDES FRANCE	DOMENGES Marion
CCPU	BENOIT Floriane
UNIVERSITE POPULAIRE	BRACICHOWICZ Arlette
DDCS	FAURE Emmanuelle
AVF UZES	CAUNAN Jacques
COLLEGE JEAN-LOUIS TRINTIGNANT	COUVERT Catherine
FEDERATION DES FOYERS RURAUX DU GARD	DEMOY Réjane
CONSEILLERE PEDAGOGIQUE INSËCTION NIMES 3	FABRE Pascale
CAF DU GARD	GAYTE Marie-Agnès
LYCEE GEORGES GUYNEMER	COLOMB Juan
CCPU	MOLINES Nadège

INSTITUTIONS	NOMS ET PRENOMS
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	SCHENCK Marie
ASSOCIATION PROTESTANTE D'ENTRAIDE EN UZEGE	MOITON Elisabeth
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	OLIVIER Julie
CAF DU GARD	BOISSET Stéphanie
AGENCE REGIONALE DE SANTE	ROLS Claude
CAF DU GARD	ROUX Dominique
CAF DU GARD	TEDESCHI Séverine
CAF DU GARD	CHANSON Laurent
CODES30	
ELUE	MIRGALET Christine
MSA	CAMPOS Anne
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	LEMAIRE Daniel

→ **Groupe de travail 3** : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Famille, Education

Animé par Corinne GASTAUD, Directrice de la petite enfance-enfance-jeunesse

INSTITUTIONS	NOMS ET PRENOMS
COORDINATION CLAS	ABELLANEDA Jérôme
CAF DU GARD	BALANA Mercédès
CENTRE MEDICO SOCIAL	BEJANIN Fabienne
UNIVERSITE POPULAIRE	BOITET Pierre
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	BONNEFOY Christine
DDCS	CABON Yves ; BIX Blandine
CENTRE MEDICO SOCIAL	CASSAR Eve
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	CERDAN Fanny
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD	DANTAN Laura
MEDIATION FAMILIALE	FOUQUE Patricia
CAF DU GARD	HEMON Françoise
COLLEGE JEAN-LOUIS TRINTIGNANT	HUBERT Béatrice
AJ-EDUC	JOURDAN Martial
CCPU	LLETI Marie-France
SERVICE SPORTS ET LOISIRS	MAHARZI Salem
LE CAFE DES PETITES MAINS	MARI Valérie

INSTITUTIONS	NOMS ET PRENOMS
CAF DU GARD (PARENTALITE)	MARTIN Benoit
CCPU	GASTAUD Corinne
CCAS SAINT QUENTIN LA POTERIE	MARTINEZ Madeleine
ASSOCIATION L'APHYLLANTE	MARY Sophie
CCPU	MEJEAN Patrick
CAF DU GARD	PARIS MURIEL
SERVICE SPORTS ET LOISIRS	PEUCHERE David
CENTRE MEDICO SOCIAL	POILLEUX Fabienne
REAAP	PREMLY Graziella
CCPU	RICCI Séverine
MAISON DES ADOLESCENTS	RIGOULOT Philippe
LE CAFE DES PETITES MAINS	ROB Marielle
CENTRE SOCIO-CULTUREL PIERRE MENDES FRANCE	ROUCH Marlène
O2	RUBELLIN Alexandra
LYCEE CHARLES GIDE	SERSISON Laplatia
MSA DU LANGUEDOC	LEON Emelie
MJC UZES	MORESCHI Cathy
LYCEE METIERS D'ART UZES	GOIN Rose-Marie
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIDE SOCIALE A L'ENFANCE D'UZES	HEGON Baptiste
CCPU	FAUCONNIER Catherine

3

ANNEXE 2

L'éveil culturel et artistique dans le lien parents enfants

Occitanie

« Et si on prenait le temps... » : un temps d'accueil pas comme les autres à Uzès²¹ ▲ Service petite enfance de la Communauté de communes Pays d'Uzès²²

Cette initiative pensée et coordonnée par Corinne Atger montre bien que la Santé Culturelle peut passer par des actions simples et peu coûteuses. Actions très riches en revanche en termes d'effets produits... Du thé, du café, des jus de fruits (il est vrai toujours frais), quelques gâteaux (toujours confectionnés sur place avec les enfants...), et voilà les parents invités à un petit déjeuner ou à un goûter à l'intérieur de ce lieu qu'ils connaissent si mal : la crèche... Cela change tout. Enfin, ils prennent le temps de parler avec les personnels, de les questionner sur la vie de leur enfant dans la journée. Eux qui sont si souvent frustrés de ne rester que quelques minutes le matin ou le soir, pressés par les impératifs de la vie quotidienne, se sentent accueillis et impliqués. ■ Pour ces parents, thèses de partage, le personnel se rend totalement disponible (sur un temps supplémentaire qui sera récupéré) : des directrices aux psychomotriciennes, des puéricultrices aux agents de service, sans oublier les cuisinières, toujours très questionnées. ■ Les bébés en ressentent parfaitement l'enjeu, ravis de voir leur petit monde réuni. Surtout quand les petits déjeuners se prolongent en ateliers d'éveil et que les parents restent pour une matinée à la crèche. Entourés des puéricultrices, ils aident leur bébé à créer des objets avec un plasticien, à danser avec une chorégraphe, à observer des ombres chinoises avec un comédien, à écouter une conteuse... ■ « Et si on prenait le temps... » : bien nommés, ces moments de partage avec les familles rappellent l'importance des espaces-temps sensibles, humains. Ils ont changé la vie de la crèche, préparant mieux aux situations parfois compliquées qui demandent dialogue et respect mutuel. ■ La meilleure preuve que l'expérience est réussie : les parents sont toujours plus nombreux à y participer et l'initiative s'étend désormais aux centres de loisirs d'Uzès.

■■■ ccpaysduzes.fr/petite-enfance-enfance-et-jeunesse/petite-enfance-0-a-3ans.html

Pour un tout-petit, le temps s'éprouve lors de l'instauration de rythmes, de séquences, de pauses. Si le temps lui semble chaotique, trop rapide ou trop lent, c'est toute sa sensibilité qui est heurtée. *A contrario*, quand il est bien adapté, le temps favorise l'éveil humanisant et l'élaboration sensible de la mémoire et de la pensée. ■ À travers ses propositions de spectacles, d'ateliers, ou de parcours, l'ECA-LEP crée une grande variété de moments au cours desquels l'enfant et le parent expérimentent ensemble la synchronie de leur rythme et les grands tempos fondateurs (absence/présence, silence/son...).

Espace-temps sensible



21 Projet initié par Corinne Atger-Gastaud pour la communauté de communes d'Uzès.

22 Initiative 13 développée en page 88. Rapport de Sophie Marinopoulos. Une stratégie pour la Santé Culturelle – Promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent – l'ECA-LEP Paris, janvier 2019.



Glossaire

A

AAH

Allocation aux adultes handicapés

ACS

Aide pour une complémentaire santé

AEEH

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

ALSH

Accueil de loisirs sans hébergement

APL

Aide personnalisée au logement

ASPA

Allocation de solidarité aux personnes âgées

B

BEP

Brevet d'études professionnelles

BTS

Brevet de technicien supérieur

C

CAF

Caisse d'allocation familiale

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle

CCAS

Centre communal d'action sociale

CCPU

Communauté de communes pays d'Uzès

CDI

Contrat à durée indéterminée

CMS

Centre médico-social

CFA

Centre de formation d'apprentis

CISPD

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

CLAS

Contrat local d'accompagnement à la scolarité

CMP

Centre médico-psychologique

CMU

Couverture maladie universelle

CPAM

Caisse primaire d'assurance maladie

CPLD

Commission départementale pour le logement décent

CSI

Centre socioculturel intercommunal ou CSC
Centre Socio Culturel

CSG

Contribution sociale généralisée

D

DDCS

Direction départementale de la cohésion sociale

DPEEJ

Direction petite enfance, enfance, jeunesse

E**EAJE**

Établissements d'accueil de jeunes enfants

EHPAD

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

EPCI

Etablissement public de coopération intercommunale

EVS

Espace de vie sociale

F**FF**

Fédération française

FLE

Français langue étrangère

I**IAE**

Insertion par l'activité économique

ITEP

Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

L**LAPE**

Lieu d'accueil parents-enfants

M**MAM**

Maison d'assistants maternels

MDA

Maison des adolescents

MLJ

Mission locale jeunes

MSA

Mutualité sociale agricole

P**PAI**

Projet d'accueil individualisé

PIJ

Point information jeunesse

PPS

Pôle parentalité prévention santé

PMI

Protection maternelle et infantile

Q**QPV**

Quartier politique de la ville

R**RAM**

Relais assistants maternels

RAPEH

Relais accompagnement petite enfance et handicap

REAAP

Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

RLH

Relais loisirs handicap

RSA

Revenu de solidarité active

S**SDIS**

Service départemental d'incendie et de secours

U**UFOLEP**

Union française des œuvres laïques d'éducation physique

UGSEL

Union générale sportive de l'enseignement libre

UP

Université populaire

